Composante du produit nº 89-503-X au catalogue de Statistique Canada
Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe

Article

Les femmes immigrantes

par Tina Chui

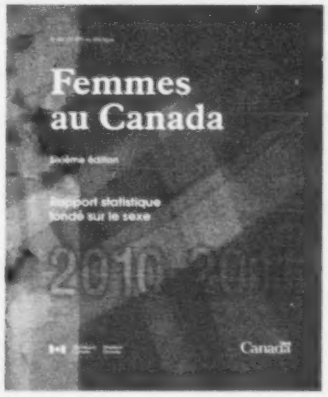

Juillet 2011

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-800-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-79433
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 89-503-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada
Division de la statistique sociale et autochtone

Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe

Les femmes immigrantes

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 2011

Nº 89-503-X au catalogue

ISBN 978-1-100-96175-0

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'usager

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Cette publication a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutient financier des ministres et organismes suivants : Condition féminine Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Justice Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Santé Canada, Patrimoine canadien, Agence de santé publique Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Sécurité publique Canada, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, la Commission canadienne des droits de la personne, le ministère de la Défense nationale, le Conseil national du bien-être social, l'Agence canadienne de développement économique du Nord, Développement économique Canada pour les régions du Québec, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Agriculture et agroalimentaire Canada et l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.

Cette édition de *Femmes au Canada* a été réalisée par la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada. L'équipe de Statistique Canada tient à remercier Condition Féminine Canada de son rôle de coordinateur dans le cadre du processus de revue avec l'ensemble des partenaires.

Les femmes immigrantes

par Tina Chui

Introduction

Chaque année, bon nombre de femmes et d'hommes immigrent au Canada pour entreprendre une nouvelle vie. Ils se joignent à celles et ceux qui ont immigré avant eux pour composer la population immigrante du Canada. Selon les dernières estimations de la population du Canada, plus de 280 000 immigrants sont arrivés au Canada en 2010[1]. Ces personnes, comme de nombreuses autres avant elles, contribuent à la croissance démographique du pays. Elles ont aidé à façonner la mosaïque ethnoculturelle existant de nos jours, et leurs effets sur la diversité de la population continueront de se faire sentir à l'avenir.

Une femme sur cinq est née à l'extérieur du Canada

Le Recensement de 2006 a dénombré 3 222 795 femmes ayant immigré au Canada, soit 20,3 % de la population féminine du pays. La proportion d'immigrantes n'avait pas atteint un niveau semblable depuis 1931, année où 20,2 % de la population féminine était formée d'immigrantes (graphique 1)[2].

Graphique 1
Femmes immigrantes et population totale d'immigrants, Canada, 1911 à 2006 et projections de 2011 à 2031

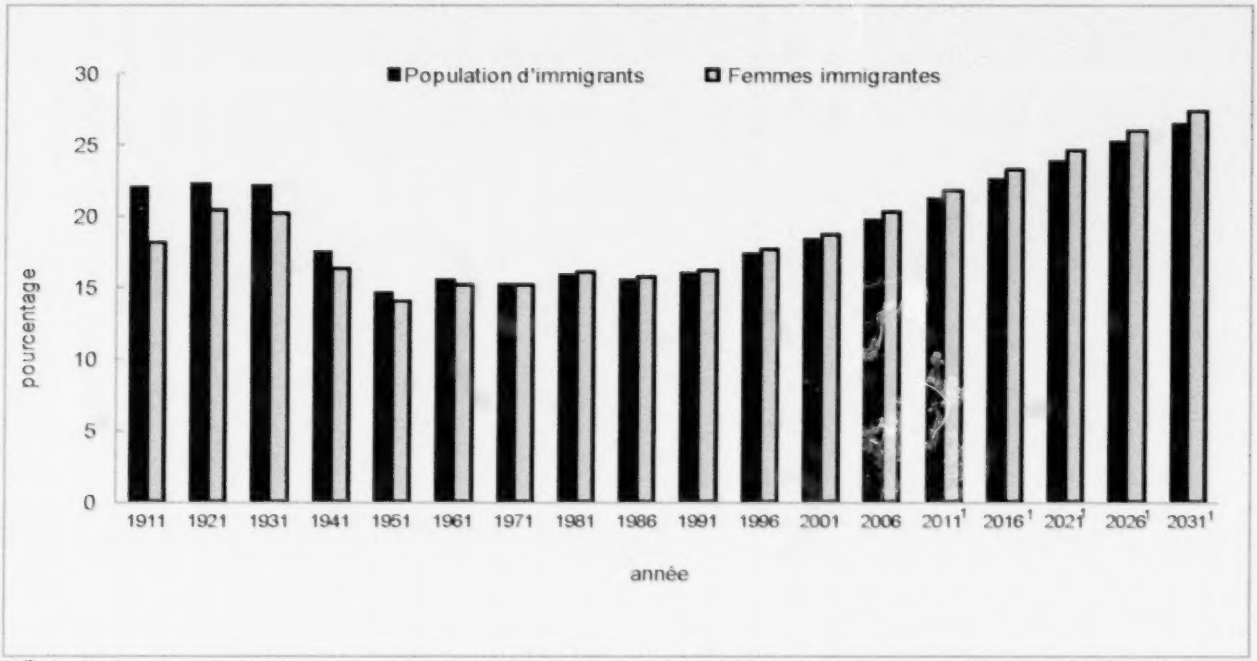

1. Projection.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1911 à 2006; et Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031, produit n° 91-551-x au catalogue.

1. Statistique Canada. 2011. *Estimations démographiques trimestrielles : octobre à décembre 2010*, produit n° 91-002-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario. http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=91-002-X&lang=fra (site consulté le 20 avril 2011).
2. Chui, Tina, Kelly Tran et Hélène Maheux. 2007. *Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006*, produit n° 97-557-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, 4 décembre. http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=97-557-XWF&lang=fra (site consulté le 13 janvier 2011).

La tendance démographique des immigrantes correspond à celle de la population totale d'immigrants. En 2006, la population totale d'immigrants formait aussi environ le cinquième (19,8 %) de la population totale, ce qui représentait la plus forte proportion depuis 1931.

La population d'immigrantes a augmenté de 14 % au Canada de 2001 à 2006; ce taux de croissance était quatre fois plus rapide que celui des femmes nées au Canada, qui a augmenté de 3,4 %.

De 2001 à 2006, la population féminine canadienne a augmenté de 840 000 personnes. De ce nombre, environ 579 800 femmes étaient des immigrantes; elles représentaient 69 % de la croissance de la population canadienne de sexe féminin au cours de cette période.

Si la tendance actuelle de l'immigration se maintient au Canada, en 2031, le pays pourrait compter environ 11,1 millions d'immigrants. Un peu plus de la moitié (52,3 %, ou 5,8 millions) seraient des femmes, qui formeraient 27,4 % de la population féminine totale du Canada, selon les projections démographiques de Statistique Canada[3].

En 2006, les immigrantes représentaient une proportion légèrement plus importante de la population totale d'immigrants, soit 52 %. Par comparaison, les femmes formaient 51 % de la population totale du Canada.

Les immigrantes sont en majorités reçues dans la catégorie économique et celle de la famille

Depuis 2002, les programmes qui orientent l'immigration au Canada sont fondés sur la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) et sa réglementation. La LIPR a remplacé la *Loi sur l'immigration de 1976*. Bien que certains programmes aient pu être modifiés ou mis en place depuis 2002, la politique canadienne en matière d'immigration continue de viser trois grands objectifs : réunir les familles, remplir les obligations internationales du pays et poursuivre sa tradition humanitaire à l'égard des réfugiés ainsi que stimuler le développement d'une économie robuste et florissante dans toutes les régions du Canada.

Ces objectifs correspondent aux trois principales catégories d'immigrants dans lesquelles les gens sont reçus au Canada à titre de résidents permanents : la catégorie de la famille, la catégorie économique et celle des réfugiés.

En 2009, le Canada a autorisé environ 252 200 personnes à vivre au pays en tant que résidents permanents; 52 % d'entre elles étaient des femmes (graphique 2).

3. Caron Malenfant, Eric, André Lebel et Laurent Martel. 2010. Projections de la diversité de la population canadienne, produit n° 91-551-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario. http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=91-551-XWF&lang=fra (site consulté le 13 janvier 2011).

Graphique 2
Femmes résidentes permanentes et total des résidents permanents reçus, Canada, 1980 à 2009

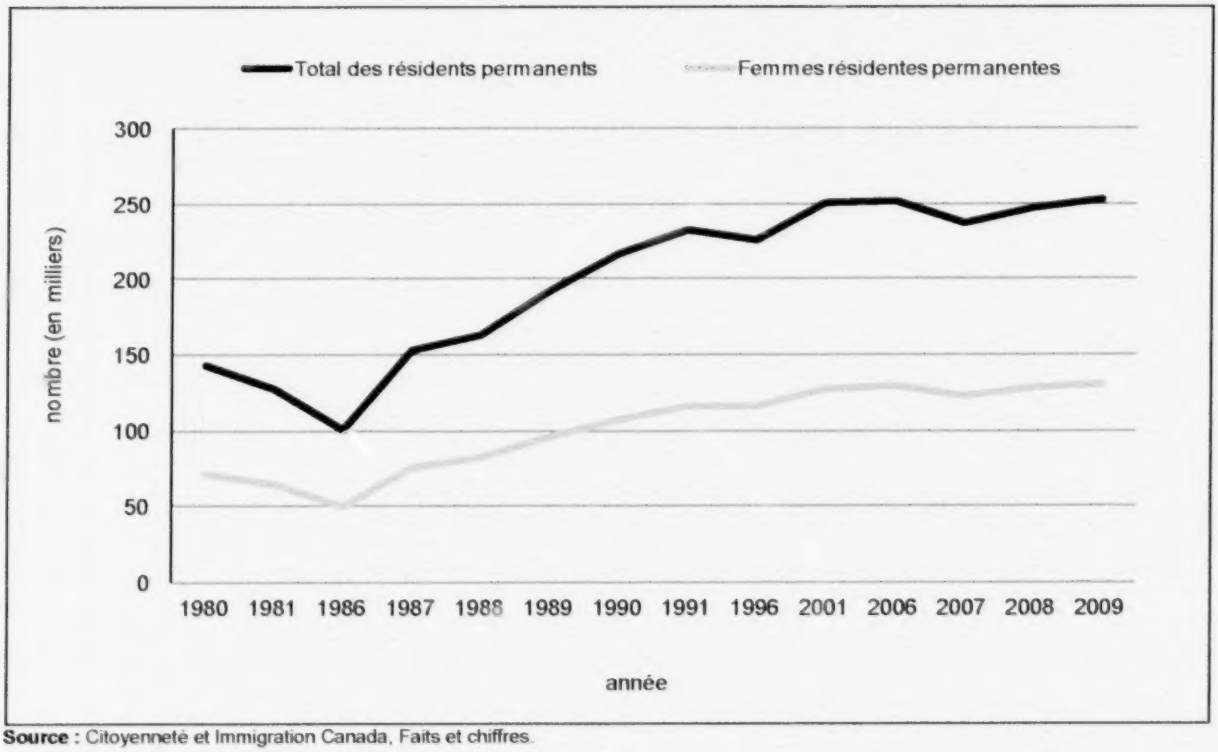

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, Faits et chiffres.

Près de trois immigrantes sur dix (29 %) reçues en 2009 l'ont été comme résidentes permanentes dans la catégorie de la famille. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être reçues dans la catégorie de la famille et elles formaient 59 % de tous les immigrants de cette catégorie (graphique 3).

Parmi les femmes ayant immigré au pays cette année-là, 39 % ont été reçues à titre de conjointes ou de personnes à charge dans la catégorie économique; elles représentaient 56 % des immigrants de cette catégorie.

Les demandeurs principaux de la catégorie économique

Les demandeurs principaux de la catégorie économique sont choisis en fonction de leur adéquation au marché du travail canadien, déterminée au moyen d'une évaluation de leurs compétences. Il existe différents programmes dans la catégorie économique, par exemple les travailleurs qualifiés, l'expérience canadienne, les entrepreneurs, les investisseurs, les candidats des provinces et les aides familiaux résidents.

En 2009, 19 % de toutes les immigrantes reçues étaient des demandeuses principales de la catégorie économique, ce qui signifie que les femmes étaient moins susceptibles que les hommes de venir au pays à titre de demandeuse principale de la catégorie économique qu'à titre de demandeuse de la catégorie de la famille ou de conjointe ou personne à charge d'un demandeur de la catégorie économique. De tous les demandeurs principaux de la catégorie économique, 39 % étaient des femmes et 61 %, des hommes.

Les réfugiés constituaient une proportion relativement faible du nombre total de résidents permanents reçus chaque année. En 2009, 9 % (environ 22 800 personnes) de tous les immigrants reçus étaient des réfugiés. Environ 49 % (11 300 personnes) de tous les réfugiés étaient des femmes.

De façon générale, la catégorie des réfugiés comporte quatre sous-catégories : les réfugiés reconnus comme tels au Canada, les réfugiés parrainés par le gouvernement, les réfugiés parrainés par le secteur privé et les personnes à charge des réfugiés. Parmi les immigrantes de cette catégorie, la plupart (33 %) étaient des réfugiées parrainées par le gouvernement. Un autre 30 % ont été reçues depuis le Canada, c'est-à-dire qu'il s'agissait de demandeuses d'asile qui vivaient déjà au Canada avant d'être reçues comme résidentes permanentes. Un peu plus du cinquième (21 %) étaient des réfugiées parrainées par le secteur privé et un petit nombre (15 %) étaient des personnes à charge de réfugiés.

Graphique 3
Résidentes permanentes féminines, selon la principale catégorie d'admission, Canada, 1980 à 2009

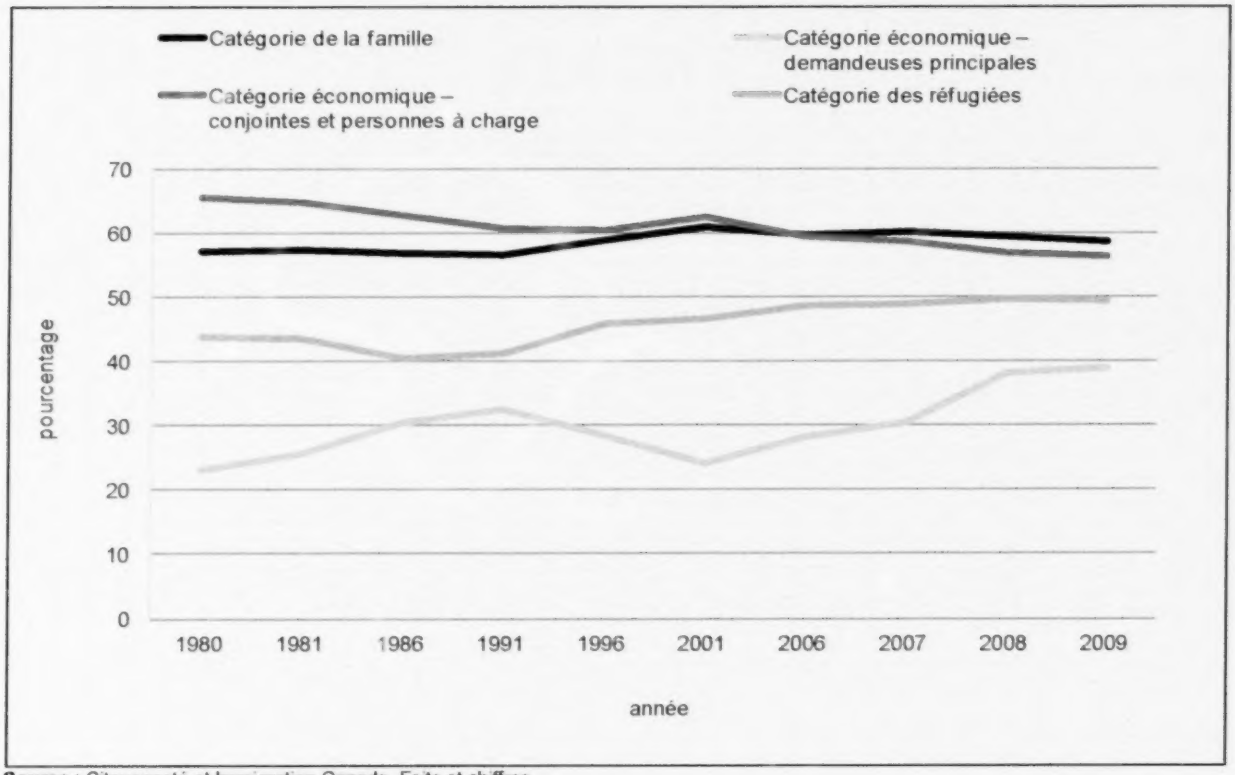

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, Faits et chiffres.

Les immigrantes proviennent de nombreux pays

Selon le Recensement de 2006, les 3,2 millions de femmes ayant immigré au Canada provenaient de plus de 220 pays. La plus forte proportion d'entre elles, soit 9 %, ont indiqué le Royaume-Uni comme pays de naissance, suivi par la République populaire de Chine (8 %), l'Inde (7 %) et les Philippines (5 %).

De l'ensemble de la population d'immigrantes, 18 % ont été reçues récemment (soit de 2001 à 2006) et sont venues surtout d'Asie. Parmi elles, le plus fort pourcentage provenait de la République populaire de Chine (15 %, ou 84 700 personnes), suivi de l'Inde (11 %, ou 65 900 personnes) et des Philippines (8 %, ou 43 700 personnes).

La région de naissance d'immigrants au Canada a changé au fil des ans. En 1971, l'Europe était le lieu de naissance de 61 % des immigrantes récentes (graphique 4); en 2006, celles-ci provenaient surtout d'Asie et du Moyen-Orient (59 %).

Également en 2006, la proportion des immigrantes récentes arrivant d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Antilles a augmenté légèrement. Les immigrantes récentes de ces régions représentaient 11 % de toutes les immigrantes récentes, comparativement à 9 % en 2001. Les trois principaux pays de naissance des immigrantes récentes de ces régions étaient la Colombie (2,3 %, ou 13 200 personnes), le Mexique (1,5 %, ou 8 900 personnes) et Haïti (1,0 %, ou 6 000 personnes).

Bien que relativement faible, le pourcentage d'immigrantes récentes venant d'Afrique a aussi légèrement augmenté en 2006, pour s'établir à 10 % comparativement à 8 % en 2001. En comparaison, les femmes nées en Afrique qui ont immigré au Canada pendant la dernière partie des années 1960 ne formaient que 3 % des immigrantes récentes en 1971.

Le changement des régions d'origine des immigrants au Canada depuis les années 1970 est attribuable à divers facteurs, notamment les changements apportés aux programmes canadiens d'immigration pour les fonder sur des objectifs sociaux, humanitaires et économiques ainsi que les événements internationaux liés aux mouvements des migrants et des réfugiés.

Graphique 4
Immigrantes récentes, selon la région de naissance, Canada, 1971 à 2006

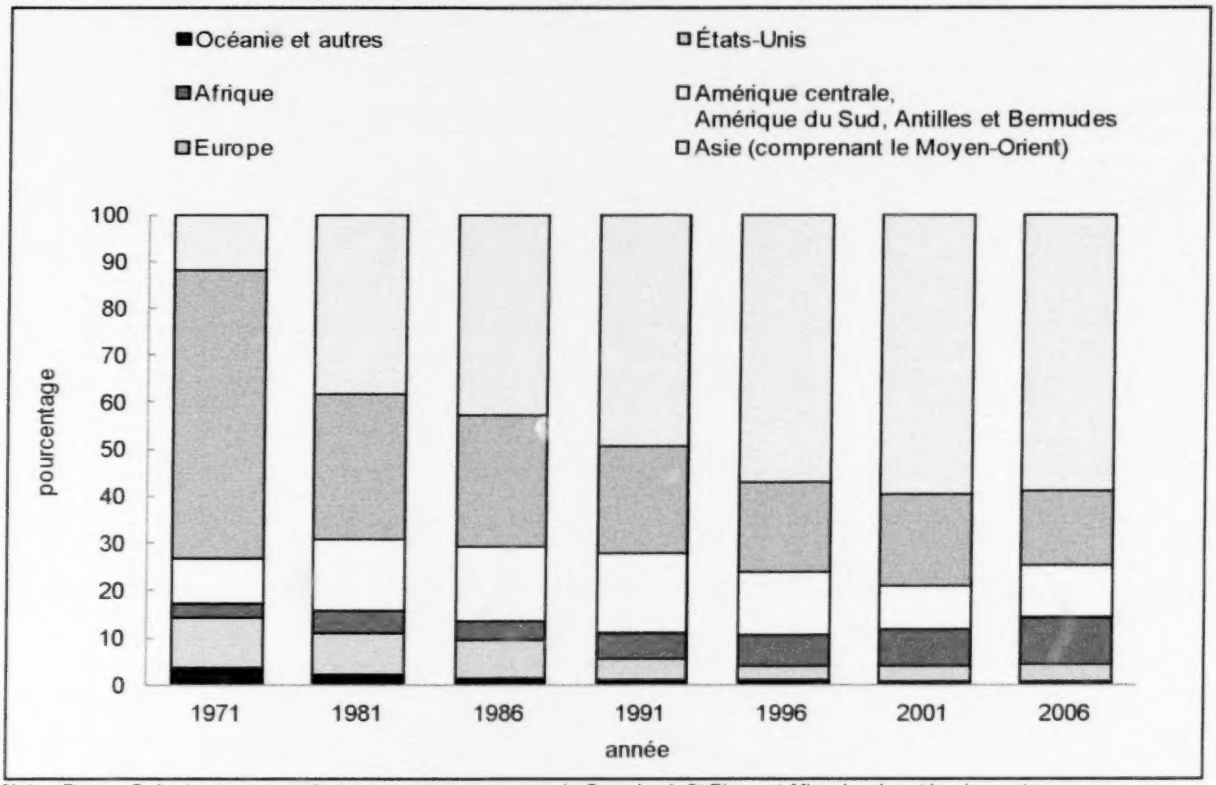

Nota : Dans « Océanie et autres », le terme « autres » regroupe le Groenland, St-Pierre-et-Miquelon, la catégorie « autres pays » et un petit nombre d'immigrantes nées au Canada.
Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 1971 à 2006.

De nombreuses femmes ayant immigré récemment appartiennent à une minorité visible

À la suite de la modification des sources d'immigration des personnes récemment arrivées, passant de l'Europe à d'autres régions du monde, une proportion de plus en plus forte d'immigrantes déclarent appartenir à un groupe de minorités visibles (graphique 5). En 1981, 55 % des immigrantes récentes appartenaient à une minorité visible. En 2006, cette proportion s'établissait à 76 % de l'ensemble des immigrantes récentes.

La proportion de membres d'une minorité visible a également augmenté dans la population totale d'immigrantes à cause de l'accroissement de cette proportion parmi les immigrantes récentes. En 2006, les immigrantes appartenant à un groupe de minorités visibles représentaient 55 % de toute la population d'immigrantes, une hausse par rapport à 1981 alors que cette proportion s'établissait à 22 %. Pour plus d'information, voir le chapitre sur les femmes de minorités visibles.

Graphique 5
Femmes appartenant à une minorité visible, en pourcentage des populations de toutes les immigrantes et des immigrantes récentes, Canada, 1981 à 2006

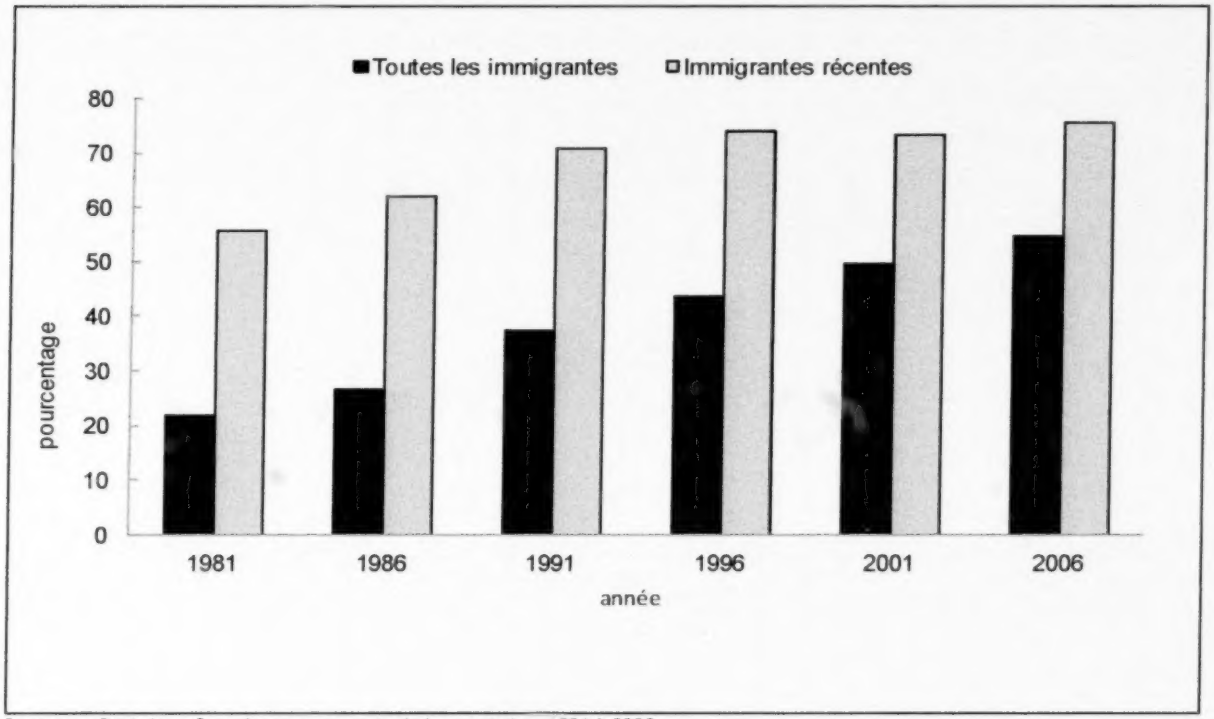

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1981 à 2006.

En 2006, le plus important groupe de minorités visibles parmi les immigrantes récentes était celui des Sud-Asiatiques (28 %), suivies des Chinoises (23 %) et des Noires (11 %). De même, ces groupes de minorités visibles étaient aussi les plus importants dans la population totale d'immigrantes. Les Chinoises constituaient pour 26 % des femmes de minorités visibles immigrantes, suivies des Sud-Asiatiques (25 %) et des Noires (13 %).

Chez les hommes immigrants, les Sud-Asiatiques, les Chinois et les Noirs formaient aussi les trois principaux groupes de minorités visibles.

Les femmes immigrantes vivent dans les régions métropolitaines de recensement

Les immigrantes, comme les immigrants, ont tendance à s'établir dans les grands centres de population du Canada. En 2006, 90 % des immigrantes vivaient dans les 33 régions métropolitaines de recensement (RMR) du pays. C'était, par comparaison, le cas de 68 % de la population féminine totale.

Toronto, Vancouver et Montréal étaient les RMR où habitait la plus forte proportion d'immigrantes : 63 % de la population totale d'immigrantes et 69 % des immigrantes récentes résidaient dans ces trois RMR en 2006. En comparaison, la proportion de la population féminine totale du Canada vivant dans ces RMR était beaucoup plus petite, soit 35 %.

Parmi ces trois RMR, Toronto accueillait 38 % de toutes les femmes immigrantes et 41 % des immigrantes récentes. Montréal et Vancouver, qui accueillaient chacune 14 % de la population d'immigrantes récentes, arrivaient au deuxième et au troisième rang.

À Toronto et à Vancouver, la proportion d'immigrantes récentes était bien plus importante que leur proportion dans la population du Canada. Par exemple, en 2006, 16 % de la population féminine totale du Canada habitaient à Toronto, mais c'était le cas pour 41 % des immigrantes récentes. La proportion de la population des immigrantes récentes à Toronto équivalait par conséquent à 2,5 fois la proportion de la population féminine totale. C'était le cas aussi à Vancouver, dont la proportion d'immigrantes récentes équivalait à 2,1 fois sa proportion de la population féminine totale. À Montréal, en comparaison, la proportion d'immigrantes récentes était seulement légèrement plus élevée que sa proportion de la population féminine totale, soit 1,2 fois en 2006.

Alors que Toronto, Vancouver et Montréal avaient encore été les trois plus grands centres de population où les immigrantes se sont établies, les petites RMR, comme Calgary, Edmonton et Winnipeg, ont enregistré une augmentation de leur proportion d'immigrantes récentes. En 2006, 5,2 % des immigrantes récentes ont choisi de vivre à Calgary, comparativement à 3,8 % en 2001. La proportion d'immigrantes récentes qui se sont établies à Edmonton est passée de 2,2 % en 2001 à 2,9 % en 2006, et à Winnipeg, de 1,4 % à 2,1 %.

La proportion d'immigrantes récentes qui se sont établies à Ottawa–Gatineau a par contre diminué, passant de 3,9 % en 2001 à 3,2 % en 2006.

Graphique 6
Immigrantes et immigrantes récentes en pourcentage de la population féminine totale, selon la région métropolitaine de recensement, Canada, 2006

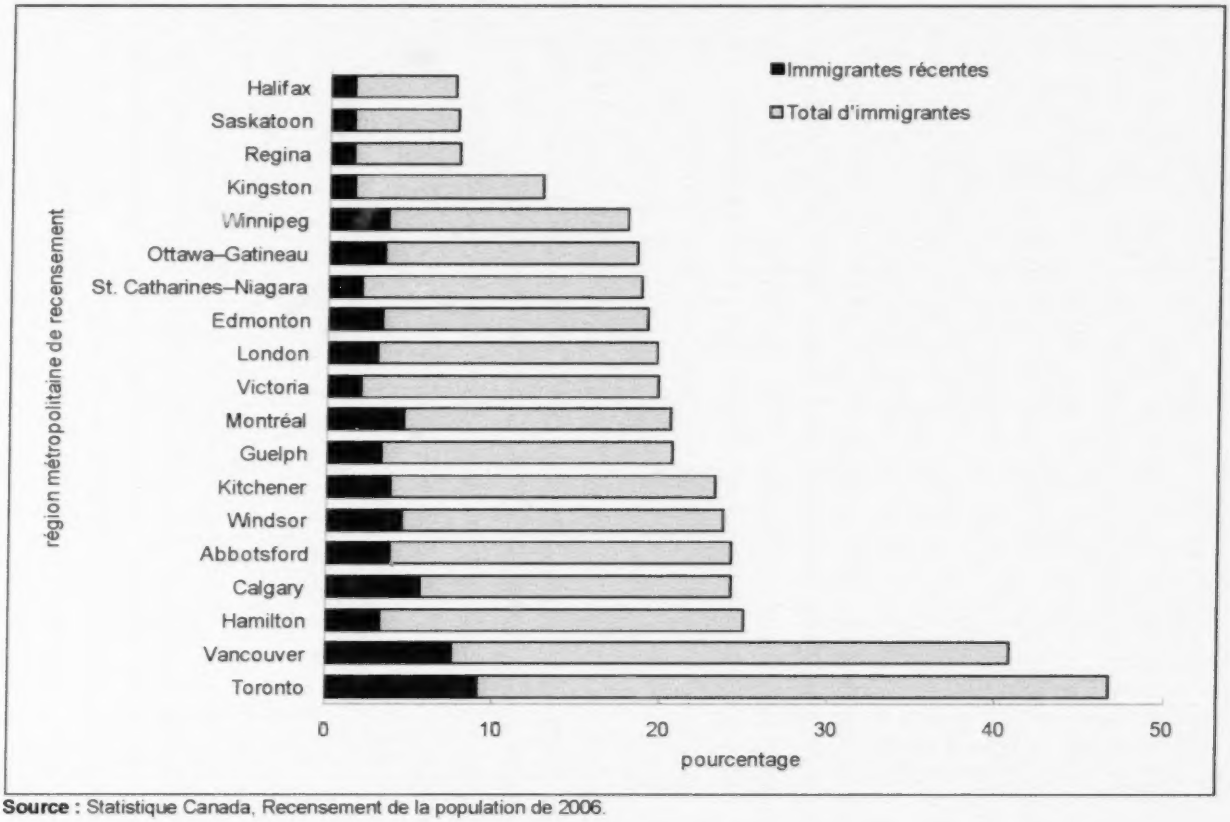

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les immigrantes forment près de la moitié de la population féminine de Toronto

Vu la tendance des immigrants à s'établir dans les principaux centres urbains du Canada, la population d'immigrantes a eu une incidence démographique sur certaines RMR. Les immigrantes formaient 27 % de la population de sexe féminin vivant dans les 33 RMR en 2006.

L'incidence de l'immigration a été plus forte dans certaines RMR et dans certaines de leurs municipalités. La plus grande partie des femmes ayant immigré au Canada habitaient Toronto, où les immigrantes représentaient 47 % de la population féminine. Dans la RMR de Toronto, 54 % des immigrantes habitaient la cité de Toronto, 15 % habitaient Mississauga et 9 %, Brampton. Dans ces trois municipalités, les immigrantes représentaient à peu près la moitié de la population féminine : 51 % dans la cité de Toronto, 52 % à Mississauga et 49 % à Brampton (tableau 1).

Dans la RMR de Vancouver également, une bonne partie de la population féminine est née à l'extérieur du Canada. En 2006, la population féminine de Vancouver était formée à 41 % d'immigrantes. Parmi les municipalités de la RMR de Vancouver, la ville de Vancouver, de Surrey, de Burnaby et de Richmond accueillaient ensemble 74 % des immigrantes de la RMR. Richmond (58 %) présentait la proportion la plus importante d'immigrantes, suivie par Burnaby (52 %) et la cité de Vancouver (47 %).

Tableau 1
Immigrantes selon les municipalités les plus peuplées des régions métropolitaines de recensement de Toronto, Vancouver et Montréal, Canada, 2006

Municipalité	en % des immigrantes dans chaque RMR	en % de la population féminine totale
	pourcentage	
RMR de Toronto	**100,0**	**46,7**
Toronto	54,1	51,3
Mississauga	14,6	52,3
Brampton	8,7	48,7
Markham	6,2	57,0
Vaughan	4,5	45,4
RMR de Vancouver	**100,0**	**40,7**
Vancouver	31,6	47,4
Surrey	17,8	39,2
Burnaby	12,2	51,9
Richmond	12,0	58,4
Coquitlam	5,3	40,1
RMR de Montréal	**100,0**	**20,5**
Montréal	66,4	30,5
Laval	9,7	19,6
Longueuil	3,8	12,4
Terrebonne	0,5	3,8
Repentigny	0,4	4,0

Nota : L'acronyme RMR signifie « région métropolitaine de recensement ».
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

À Montréal, les immigrantes représentaient 21 % de la population féminine de la RMR en 2006, soit presque la même proportion que la moyenne nationale de 20 %. Comme à Toronto et à Vancouver, la population d'immigrantes avait une plus grande incidence sur certaines municipalités de la RMR que sur d'autres. Les deux tiers (66 %) des immigrantes de la RMR de Montréal vivaient dans la ville de Montréal, où elles représentaient les trois dixièmes (30 %) de la population de sexe féminin. À peu près 10 % des immigrantes de la RMR habitaient à Laval, où elles représentaient 20 % de la population féminine de cette ville.

Les immigrantes récentes sont plus jeunes, mais la population globale des immigrantes est plus âgée

Généralement, les gens migrent lorsqu'ils sont jeunes. Par conséquent, les immigrants récents, tant les femmes que les hommes, ont tendance à appartenir aux groupes d'âge les plus jeunes. En 2006, près de 58 % des immigrantes récentes faisaient partie du principal groupe d'âge actif des 25 à 54 ans (graphique 7). Une plus petite proportion, soit 4,3 %, des immigrantes récentes faisaient partie du groupe des 55 à 64 ans et 3,6 % seulement avaient 65 ans et plus.

En comparaison, 42 % des femmes nées au Canada avaient de 25 à 54 ans et 11 %, de 55 à 64 ans. Un autre 13 % des femmes nées au Canada avaient 65 ans et plus.

Graphique 7
Immigrantes récentes, population totale d'immigrantes et femmes nées au Canada, selon le groupe d'âge, Canada, 2006

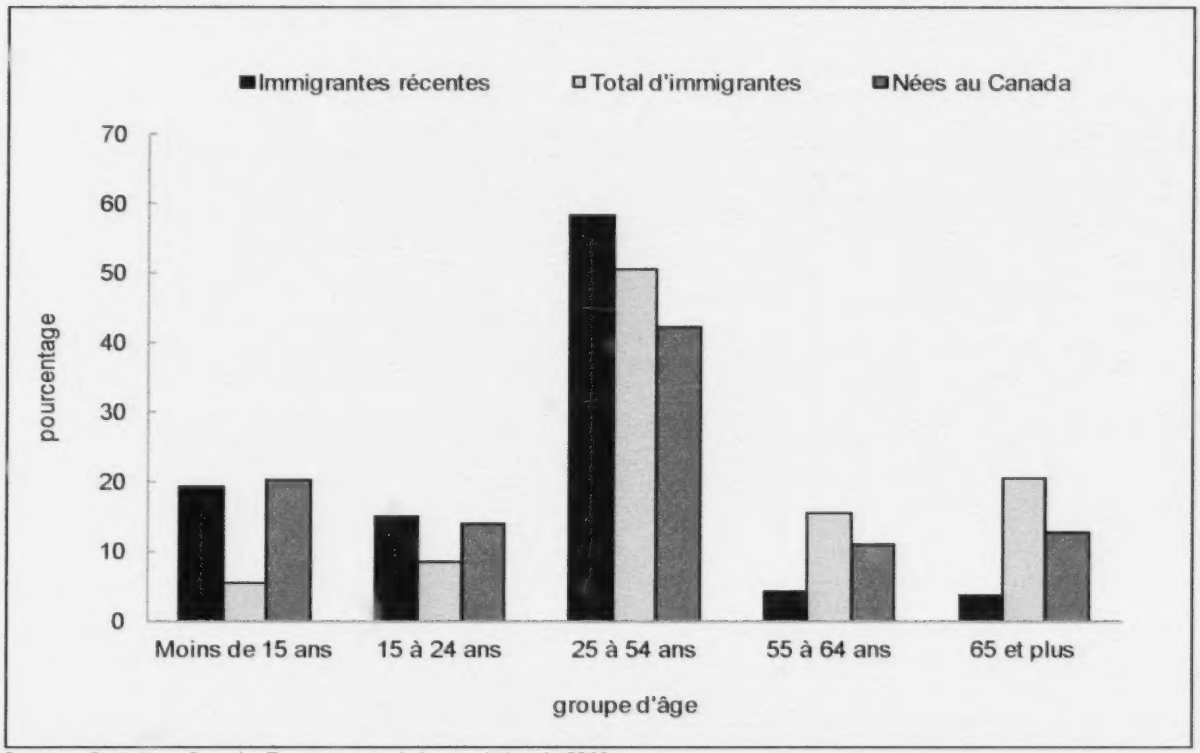

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Dans l'ensemble, les immigrantes étaient plus susceptibles d'être plus âgées que les femmes nées au Canada : 86 % des immigrantes en 2006 avaient 25 ans et plus, comparativement à 66 % des femmes nées au Canada. Le cinquième (20 %) des immigrantes avaient 65 ans ou plus, comparativement à 13 % des femmes nées au Canada. La plupart des immigrantes qui avaient 65 ans et plus en 2006 (soit 65 %) sont arrivées au Canada avant 1970.

En ce qui concerne les plus jeunes, seulement 5,3 % des immigrantes avaient moins de 15 ans. Cela était par contre le cas de 20 % des femmes nées au Canada.

Plus d'immigrantes que de femmes nées au Canada sont mariées

Les immigrantes et les immigrants de tous les groupes d'âge étaient plus susceptibles d'être légalement mariés que les personnes nées au Canada. En 2006, 60 % de toutes les immigrantes et 66 % de celles qui étaient arrivées depuis 2001 étaient mariées, comparativement à 43 % de toutes les femmes nées au Canada (graphique 8). Pour ce qui est des hommes, 67 % des immigrants et 45 % des hommes nés au Canada étaient mariés en 2006.

Outre le fait que les immigrantes étaient plus susceptibles que les femmes nées au Canada d'être mariées, elles étaient aussi plus susceptibles de s'être mariées à un jeune âge. En 2006, 12 % des immigrantes de 15 à 24 ans étaient mariées, comparativement à 3 % des femmes nées au Canada et à 4 % des immigrants de sexe masculin de ce groupe d'âge.

Parmi les groupes plus âgés, moins de femmes que d'hommes étaient mariées : 80 % des immigrants de sexe masculin âgés de 55 à 64 ans étaient mariés, comparativement à 69 % de leurs homologues de sexe féminin. Chez les personnes nées au Canada du même groupe d'âge, il existait une plus petite différence entre les sexes : 62 % des femmes et 68 % des hommes étaient légalement mariés. Pour les immigrants comme pour les personnes nées au Canada, plus de femmes dans ce groupe d'âge étaient soit divorcées ou veuves comparativement aux hommes.

En ce qui a trait aux immigrants de 65 ans et plus, 47 % des femmes et à 78 % des hommes étaient mariés. Dans ce groupe d'âge, les deux cinquièmes (41 %) des immigrantes et 48 % des immigrantes récentes étaient veuves, alors que le dixième (10 %) des immigrants étaient veufs.

Graphique 8
Personnes mariées, selon le groupe de statut d'immigration et le groupe d'âge, Canada, 2006

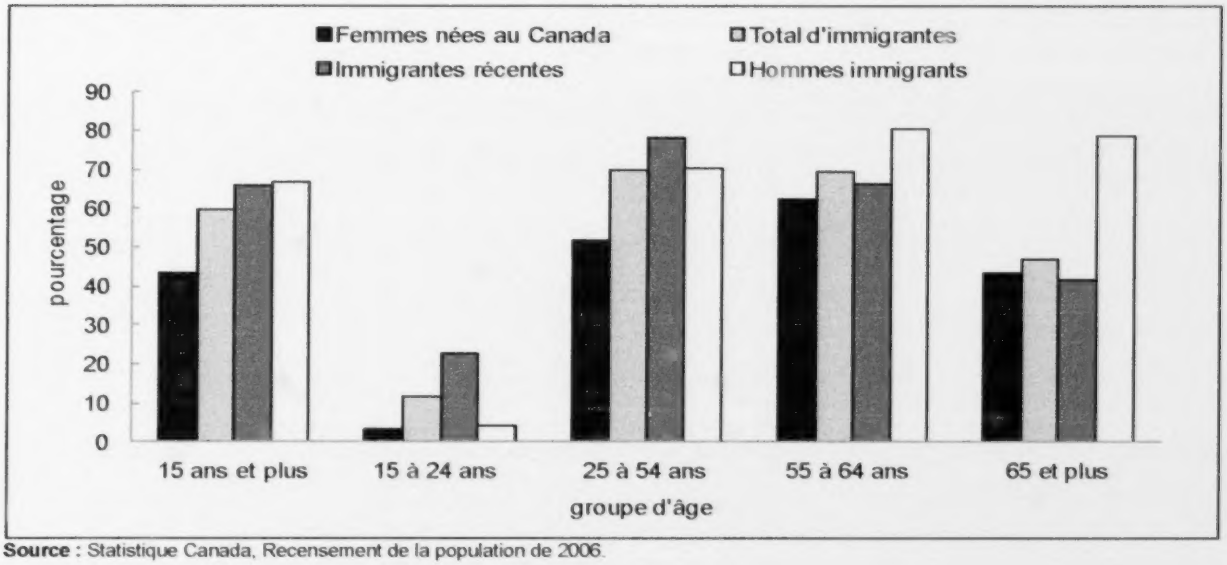

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Femmes immigrantes vivent avec des membres de leur famille

La majorité des membres de la population canadienne vivent dans une famille de recensement, qu'ils soient immigrants ou non. En 2006, 83 % des immigrantes de 15 ans et plus vivaient dans une famille de recensement. À l'inverse, 17 % ne vivaient pas avec un membre de leur famille proche; elles vivaient seules, avec une personne apparentée ou avec une autre personne.

La plupart des immigrantes qui vivaient avec un membre de leur famille habitaient avec leur époux (67 %) ou conjoint de fait (4 %); 18 % vivaient avec leurs parents et 11 % étaient chefs de famille monoparentale.

La tendance concernant la situation familiale des immigrantes vivant dans une famille de recensement différait un peu de celle des femmes nées au Canada. Moins de femmes nées au Canada que d'immigrantes vivaient avec un conjoint dans presque tous les groupes d'âge. La seule exception était les femmes de 65 ans et plus, groupe dans lequel la proportion de celles qui vivaient avec un conjoint était la même (82 %) pour les femmes nées au Canada et les immigrantes. Parmi les femmes nées au Canada de 15 ans et plus, 41 % vivaient avec un conjoint.

Les immigrantes chefs de famille monoparentale étaient proportionnellement plus nombreuses (11 %) que les femmes nées au Canada dans la même situation (8,0 %), mais ce n'était vrai que pour les femmes de 55 ans et plus (graphique 9). Par exemple, 11 % des immigrantes de 55 à 64 ans étaient des mères seules, comparativement à 6,8 % de leurs homologues nées au Canada. En ce qui concerne les femmes de 65 ans et plus, 16 % des immigrantes, comparativement à 13 % des femmes nées au Canada, étaient des mères seules. Chez les plus jeunes, de 25 à 54 ans, les femmes nées au Canada étaient légèrement plus susceptibles d'être chefs de famille monoparentale (13 %), comparativement à leurs homologues immigrantes (12 %).

Parmi les immigrants, plus de femmes que d'hommes étaient chefs de famille monoparentale. En 2006, 11 % des immigrantes et 2,4 % des immigrants de sexe masculin de 15 ans et plus étaient chefs de famille monoparentale.

Graphique 9
Chefs de famille monoparentale, selon le groupe de statut d'immigration et le groupe d'âge, Canada, 2006

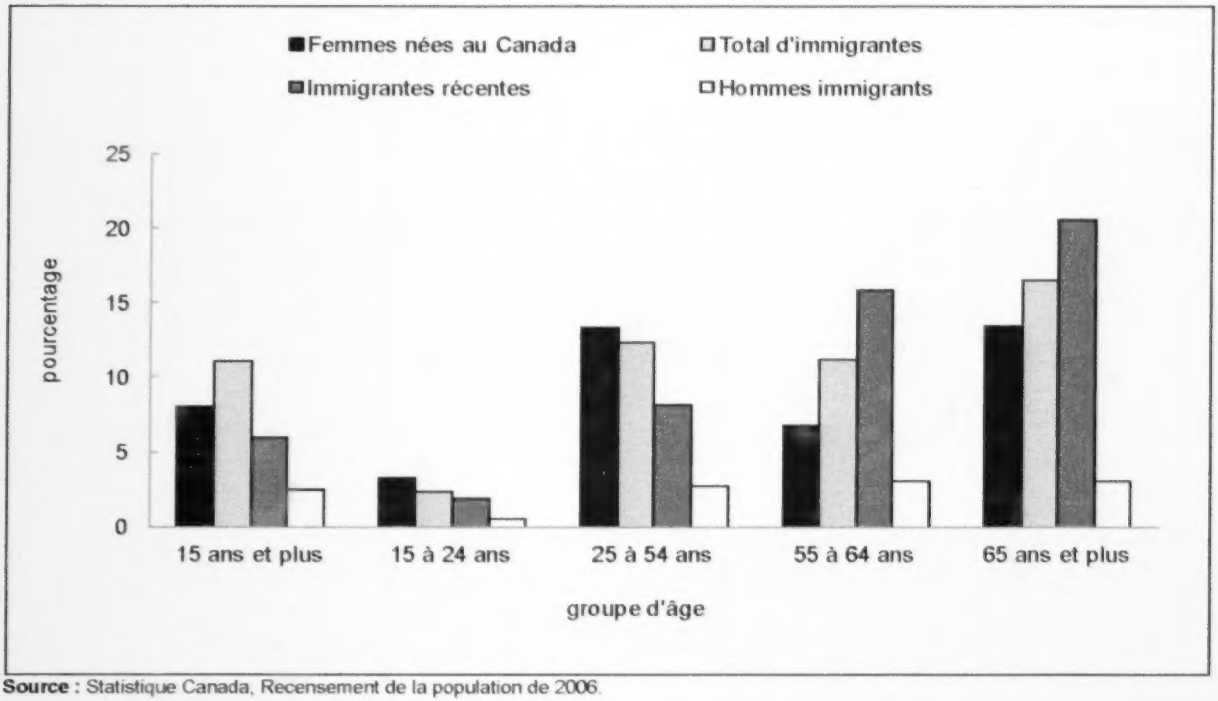

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Dans tous les groupes d'âge, les immigrantes étaient moins susceptibles de vivre en union libre que les femmes nées au Canada. En 2006, 12 % des femmes nées au Canada de 15 ans et plus vivaient en union libre, comparativement à 4 % des immigrantes.

Les immigrantes vivant avec leurs parents dans une famille de recensement étaient proportionnellement moins nombreuses (18 %) que les femmes nées au Canada (39 %) vivant avec leurs parents. Cette différence provient surtout du fait que la structure par âge de la population totale d'immigrantes est plus vieille : les immigrantes plus âgées sont proportionnellement plus nombreuses et donc moins susceptibles de vivre dans une famille de recensement avec leurs parents. Cette différence entre la proportion d'immigrantes et de femmes nées au Canada vivant avec leurs parents disparaît lorsqu'on tient compte de l'âge. En 2006, 83 % des immigrantes de 15 et 24 ans vivaient avec leurs parents dans une famille de recensement, comparativement à 82 % de leurs homologues nées au Canada.

Quant aux immigrantes âgées de 15 ans et plus qui ne vivaient pas avec un membre de leur famille proche, 62 % vivaient seules, 26 % avec des personnes apparentées et les autres 12 %, avec des personnes à qui elles n'étaient pas apparentées. Moins d'immigrantes (62 %) que de femmes nées au Canada (73 %) vivaient seules. Parmi les immigrantes récentes, vivre seule était la situation la plus courante pour celles de 25 à 54 ans (41%); chez celles âgées de 65 ans et plus, seulement 17% vivaient seules (graphique 10).

Graphique 10
Personnes vivant seules, selon le groupe de statut d'immigration et le groupe d'âge, Canada, 2006

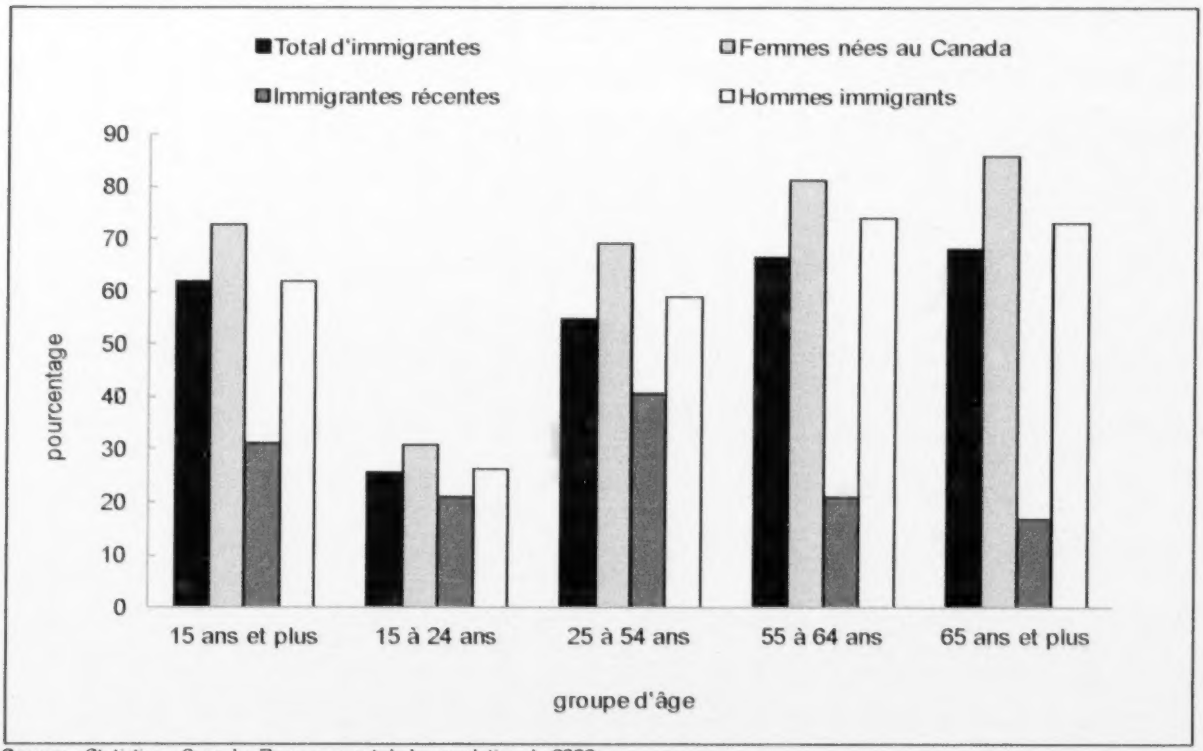

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Parmi les femmes ne vivant pas dans une famille de recensement, une plus forte proportion d'immigrantes (26 %) que de femmes nées au Canada (11 %) vivaient avec des personnes apparentées ou non apparentées (graphique 11).

Graphique 11
Personnes ne vivant pas dans une famille de recensement qui habitent avec des personnes apparentées ou non apparentées, selon le groupe de statut d'immigration et le groupe d'âge, Canada, 2006

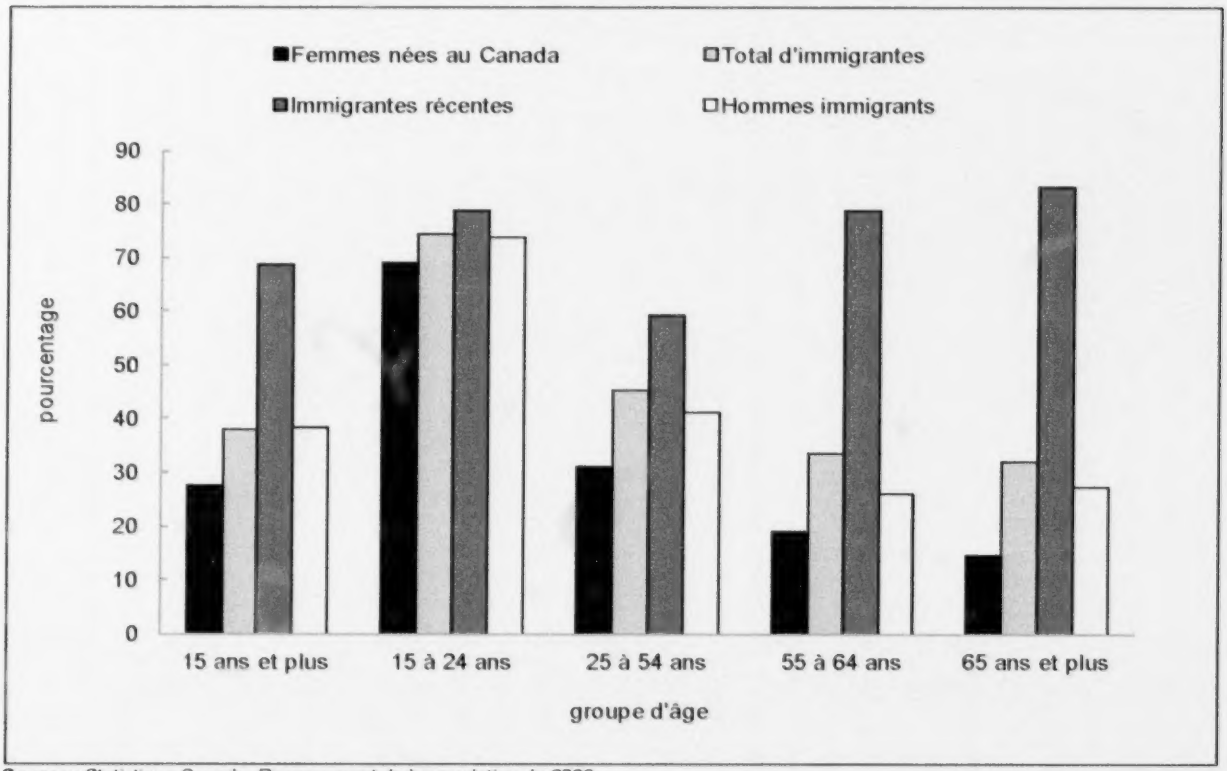

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Taux de naturalisation élevé

Pour devenir citoyens canadiens, les immigrants doivent satisfaire à plusieurs exigences. Ils doivent en général avoir habité au moins trois ans au Canada et connaître une des langues officielles. Ils peuvent devoir passer des tests de connaissances sur la citoyenneté et d'habiletés linguistiques.

La plupart des immigrantes admissibles à la citoyenneté canadienne l'avaient obtenue. En 2006, 85 % des immigrantes qui y étaient admissibles avaient déjà obtenu la citoyenneté canadienne. Ce taux de naturalisation est à peu près le même que celui des immigrants de sexe masculin, qui s'établit à 86 %.

La plupart des immigrantes qui étaient citoyennes canadiennes ont répondu avoir seulement la citoyenneté canadienne (86 %). Les autres, soit 14 %, ont déclaré posséder la citoyenneté canadienne en plus de la citoyenneté d'au moins un autre pays.

La proportion d'immigrantes devenues citoyennes canadiennes par naturalisation s'accroît à mesure qu'augmente le nombre d'années de résidence au Canada. En 2006, 90 % des immigrantes arrivées au Canada avant 1990 étaient déjà devenues citoyennes canadiennes. Le taux de naturalisation des femmes ayant immigré pendant les années 1990 était légèrement plus faible, soit 84 %. Parmi les immigrantes récentes admissibles, 48 % étaient devenues citoyennes canadiennes en 2006.

La diversité linguistique

L'immigration contribue de façon importante à façonner la diversité linguistique du Canada. En 2006, les immigrantes ont déclaré près de 150 langues comme langue maternelle (la première langue apprise à la maison pendant l'enfance et qui est toujours comprise au moment du recensement). De toutes les immigrantes, 70 % ont déclaré une langue maternelle qui n'est ni le français ni l'anglais (graphique 12). Les régions d'origine des immigrantes ont changé au cours des dernières décennies, ce qui a contribué à la diversité linguistique observée. En 1981, 52 % des immigrantes ont déclaré que leur langue maternelle n'était ni le français ni l'anglais. Cette proportion a augmenté au fil des ans, pour atteindre 59 % en 1991 et 67 % en 2001.

À l'inverse, la proportion d'immigrantes dont le français ou l'anglais était la langue maternelle, accompagnée ou non d'une langue non officielle, est passée de 48 % en 1981 à 30 % en 2006.

En 2006, parmi les immigrantes dont la langue maternelle n'était ni le français ni l'anglais, la plus forte proportion (19 %) ont mentionné les langues chinoises — incluant les dialectes comme le mandarin, le cantonais et le hakka — puis l'italien (6,3 %), l'espagnol (5,9 %) et le penjabi (5,7 %).

Parmi les 30 % des immigrantes ayant au moins l'une des langues officielles comme langue maternelle, 82 % ont déclaré que c'était l'anglais seulement, 10 % que c'était le français seulement et 8 % ont fait état de plusieurs langues maternelles dont au moins une était l'une des langues officielles.

Parmi les immigrantes ayant indiqué que l'anglais était leur seule langue maternelle, 59 % étaient arrivées avant 1980. Parmi celles ayant répondu que le français était leur seule langue maternelle, 38 % étaient arrivées avant 1980.

La proportion d'immigrantes récentes dont la langue maternelle n'était ni le français ni l'anglais était encore plus grande et a augmenté au fil du temps. En 1981, 55 % des nouvelles arrivantes ont déclaré que leur langue maternelle n'était pas l'une des langues officielles. Cette proportion est passée à quatre immigrantes récentes sur cinq (80 %) en 2001 et en 2006.

Graphique 12
Femmes immigrantes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, Canada, 1981 à 2006

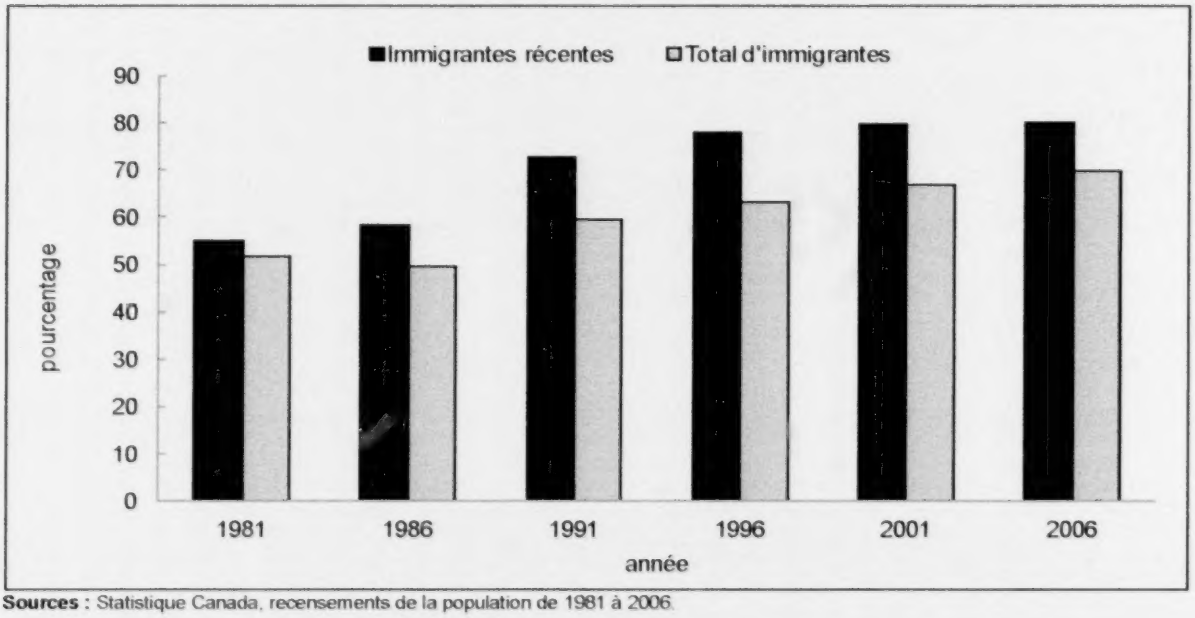

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006.

Utilisation accrue des langues officielles à mesure que le temps de résidence au Canada augmente

Il n'est pas surprenant de constater que l'utilisation des langues officielles augmente à mesure que le temps de résidence au Canada s'accroît. Alors que 30 % des immigrantes ont déclaré que le français ou l'anglais était leur langue maternelle, 57 % ont utilisé le plus souvent le français ou l'anglais à la maison. Les immigrantes arrivées avant 1991 étaient les plus susceptibles d'utiliser le français ou l'anglais à la maison (69 %) parce qu'elles avaient habité au Canada le plus longtemps.

De plus, bien que de nombreuses immigrantes aient déclaré que leur langue maternelle n'était ni le français ni l'anglais, 92 % ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans au moins une des langues officielles. C'était aussi le cas pour les nouvelles arrivantes : 89 % d'entre elles ont indiqué connaître au moins l'une des deux langues officielles.

À l'inverse, 7,9 % de toutes les immigrantes et 11 % des immigrantes récentes ont répondu ne connaître ni le français ni l'anglais. Les femmes immigrantes ont de plus grands besoins de formation concernant les langues officielles que les hommes immigrants. En 2006, 4,8 % de tous les hommes immigrants et 7,5 % des arrivants récents de sexe masculin ne pouvaient soutenir une conversation ni en français ni en anglais.

Niveau de scolarité plus élevé

Les immigrantes étaient plus susceptibles d'avoir obtenu un diplôme universitaire que les femmes nées au Canada. En 2006, 23 % des immigrantes de 15 ans et plus étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, comparativement à 16 % de leurs homologues nées au Canada. Le niveau de scolarité plus élevé de la population d'immigrantes est encore plus évident dans le cas de celles qui appartiennent au principal groupe d'âge actif, les 25 à 54 ans. Le tiers (33 %) des immigrantes de ce groupe d'âge avaient obtenu un diplôme universitaire, comparativement à moins du quart (23 %) de leurs homologues nées au Canada (tableau 2).

Tableau 2
Niveau de scolarité des personnes de 25 à 54 ans, selon le statut d'immigration, Canada, 2006

Niveau de scolarité	Femmes			Hommes		
	Nées au Canada	Total d'immigrantes	Nouvelles immigrantes	Nés au Canada	Total d'immigrants	Nouveaux immigrants
	niveau de scolarité					
Aucun certificat, diplôme ou grade	12	12	9	16	11	7
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	25	22	16	24	20	13
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	10	7	5	17	10	5
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	26	18	12	20	16	10
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	4	8	10	3	7	8
Certificat ou diplôme universitaire	23	33	49	19	36	57

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La politique du Canada en matière d'immigration met l'accent sur le niveau de scolarité et les compétences professionnelles pour le choix des immigrants, ce qui explique en partie le niveau de scolarité élevé des immigrantes. En 2006, 49 % des immigrantes récentes de 25 à 54 ans ont indiqué posséder au moins un diplôme ou un certificat au niveau du baccalauréat ou de niveau supérieur.

Par ailleurs, les immigrants arrivés en bas âge ont fortement tendance à poursuivre des études universitaires[4]. Il en est ainsi parce que leurs parents immigrants sont en général hautement instruits et que les attentes des parents en matière d'éducation ont une forte influence sur la probabilité que leurs enfants poursuivent des études supérieures[5].

Chez les immigrants récents, les femmes étaient moins susceptibles d'être titulaires d'un diplôme universitaire que les hommes. Parmi les hommes ayant immigré récemment et appartenant au principal groupe d'âge actif, 57 % avaient un diplôme universitaire, soit 8 points de pourcentage de plus que les immigrantes du même groupe d'âge. Les hommes immigrants récents étaient aussi plus susceptibles que les immigrantes récentes d'avoir un diplôme supérieur au baccalauréat, c'est-à-dire une maîtrise ou un doctorat. Parmi les hommes immigrants récents de 25 à 54 ans, 28 % avaient un diplôme supérieur au baccalauréat, alors que c'était le cas de 21 % des immigrantes récentes appartenant au même groupe d'âge.

Parmi les immigrantes titulaires d'un diplôme universitaire, 62 % avaient fait leurs études dans un établissement d'enseignement à l'extérieur du Canada. Cette proportion était encore plus grande pour les nouvelles arrivantes, dont 90 % avaient effectué leurs études universitaires en dehors du Canada. La République populaire de Chine (15 %), l'Inde (14 %), les Philippines (11 %), le Pakistan (5,2 %) et les États-Unis d'Amérique (4,8 %) étaient les pays où les immigrantes avaient le plus souvent poursuivi leurs études. La forte proportion d'immigrants ayant été formés en dehors du Canada, en particulier dans des pays où le système d'éducation est assez différent de celui du Canada, a eu une incidence directe sur l'intégration économique et au marché du travail des immigrants[6].

La capacité de transférer les titres de compétence étrangers des immigrants a été le sujet prioritaire de nombreuses discussions sur les politiques gouvernementales au cours des dernières décennies. Les immigrants qui ont été formés dans des régions autres que l'Europe, l'Australie et l'Amérique du Nord ont en général un faible taux de correspondance études-emploi[7]. De plus, le taux de correspondance études-emploi des immigrantes formées à l'étranger était inférieur à celui de leurs homologues de sexe masculin.

Fréquentation scolaire

Moins d'immigrantes de 15 ans et plus (15 %) que de femmes nées au Canada (19 %) ont fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel pendant les neuf mois ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006). Toutefois, cela s'explique probablement par la différence entre la structure par âge de la population d'immigrantes et celle des femmes nées au Canada. Chez les femmes de 15 à 24 ans, une plus forte proportion d'immigrantes (72 %) que de femmes nées au Canada (68 %) étaient aux études. C'était le cas aussi pour les femmes de 25 à 44 ans : 18 % des immigrantes fréquentaient l'école, comparativement à 14 % des femmes nées au Canada.

4. Bonikowska, Aneta et Feng Hou. 2011. *Revers de fortune ou maintien de la réussite? Différences entre les cohortes au chapitre de la scolarité et des gains des immigrants enfants*, produit n° 11F0019M2011330 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 330. http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2011335-fra.htm (site consulté le 25 janvier 2011).
5. Finnie, Ross, Eric Lascelles et Arthur Sweetman. 2005. *Qui poursuit des études supérieures? L'incidence directe et indirecte des antécédents familiaux sur l'accès aux études postsecondaires*, produit n° 11F0019MIF2005237 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 237. http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=11F0019MIF&lang=fra (site consulté le 12 mars 2011).
7. Gilmore, Jason. 2008. *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2006 : analyse selon la région ou le pays de naissance*, produit n° 71-606-XWF2008002 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Série d'analyses de la population active immigrante, n° 2 http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=71-606-XWF&lang=fra (site consulté le 13 janvier 2011).
6. Plante, Johanne. 2010. *Caractéristiques et résultats sur le marché du travail des immigrants formés à l'étranger*, n° 84, produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=81-595-MWF&lang=fra (site consulté le 28 janvier 2011).

Pour certaines nouvelles arrivantes, suivre des cours ou de la formation pourrait aider à faire transférer leurs titres de compétence étrangers et à faciliter leur intégration au Canada. Le taux de fréquentation scolaire, à temps plein et à temps partiel, était sensiblement plus élevé pour les immigrantes récentes de 15 ans et plus. Le taux de fréquentation scolaire des immigrantes récentes (30 %) était le double de celui de la population totale d'immigrantes (15 %) et supérieur de 11 points de pourcentage à celui des femmes nées au Canada (graphique 13).

Graphique 13
Fréquentation scolaire des femmes, selon le statut d'immigration et le groupe d'âge, Canada, 2006

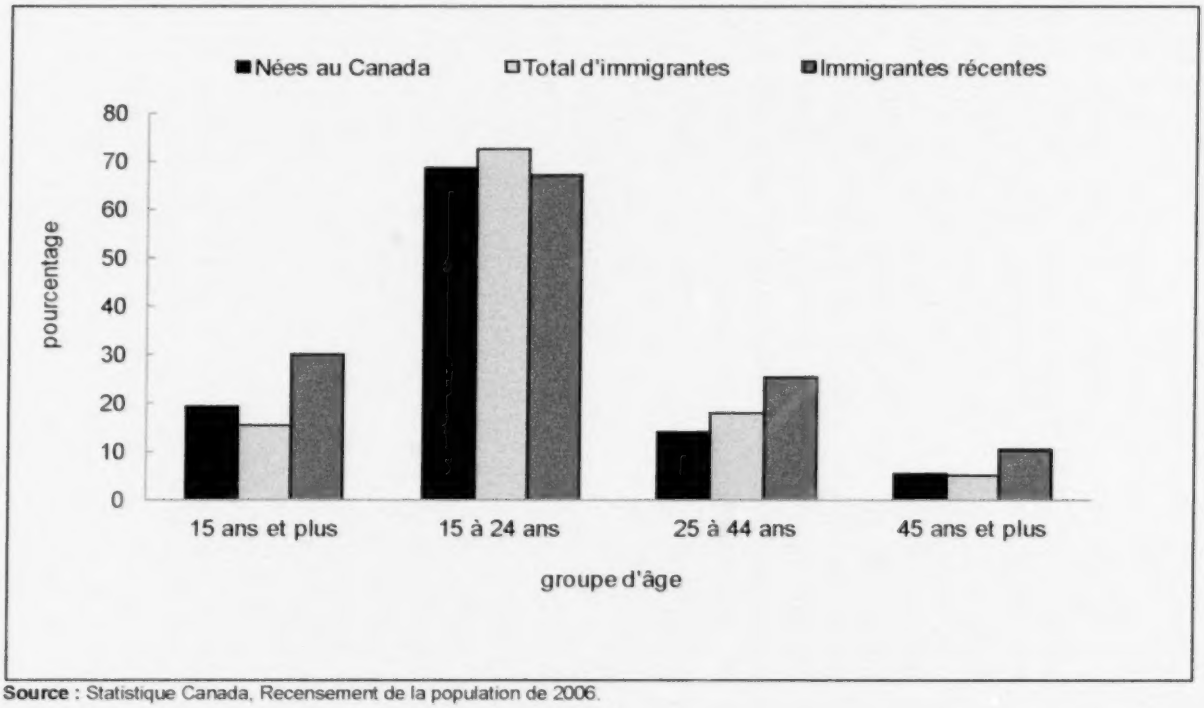

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Principaux domaines d'études similaires à ceux des femmes nées au Canada

Les immigrantes et les femmes nées au Canada ont choisi des domaines similaires pour leurs études postsecondaires. En 2006, la plus forte proportion de femmes, qu'elles aient été immigrantes ou non, étudiaient le commerce, la gestion et l'administration publique; 27 % des immigrantes ont déclaré que cela était leur principal domaine d'études (tableau 3). Les autres principaux domaines d'études dont ont fait état les immigrantes et les femmes nées au Canada étaient la santé, les parcs, la récréation et le conditionnement physique; les sciences sociales et de comportements et le droit; l'éducation et les sciences humaines. Parmi toutes les immigrantes ayant 15 ans et plus qui effectuaient des études postsecondaires, 48 % ont déclaré étudier dans ces quatre principaux domaines. Quant aux Candiennes de naissance, 53 % en ont fait autant.

Le profil éducatif des immigrantes récentes était aussi à peu près semblable au profil de toutes les immigrantes et à celui des femmes nées au Canada; la seule exception était que les immigrantes récentes étaient plus susceptibles d'étudier en architecture, en génie et dans les technologies connexes (11 %) ainsi qu'en sciences humaines (10 %).

Tableau 3
Population de 15 ans et plus ayant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires, selon le principal domaine d'études, Canada, 2006

Principal domaine d'études	Nés au Canada		Total d'immigrants		Immigrants récents	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage					
Population ayant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Éducation	12,3	4,3	8,7	2,6	7,3	1,7
Arts visuels et d'interprétation, et technologies des communications	3,9	3,6	3,9	3,0	3,6	2,3
Sciences humaines	6,1	4,5	8,0	4,2	9,7	4,1
Sciences sociales et de comportements, et droit	12,5	7,0	12,7	6,8	12,4	7,1
Commerce, gestion et administration publique	27,3	15,7	26,6	15,9	24,9	18,0
Sciences physiques et de la vie, et technologies	2,6	3,3	4,5	5,0	6,1	6,1
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	2,8	4,7	5,0	7,1	6,3	9,9
Architecture, génie et services connexes	2,5	41,6	6,0	43,7	10,6	40,1
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1,4	3,5	1,2	2,3	1,5	2,4
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	22,2	4,8	18,9	5,6	15,1	6,0
Services personnels, de protection et de transport	6,4	6,9	4,4	3,9	2,4	2,3
Autres domaines d'études	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Parmi les immigrants, le profil scolaire des femmes différait de celui des hommes, ces derniers étant plus concentrés dans deux domaines d'études seulement. Parmi les hommes immigrants de 15 ans et plus poursuivant des études postsecondaires, 44 % ont indiqué que l'architecture, le génie et les technologies connexes étaient leur principal domaine d'études. Venaient ensuite le commerce, la gestion et l'administration publique, à 16 %.

Les immigrantes dans la population active

En 2006, plus d'immigrantes (95 %) que de femmes nées au Canada (80 %) étaient en âge de travailler (15 ans et plus). Approximativement 1,7 million d'immigrantes, soit 55,8 % des femmes de ce groupe d'âge, faisaient partie de la population active en 2006. Elles représentaient 21,0 % de la population active féminine totale du Canada, qui s'établissait à 8,1 millions de personnes cette année-là.

De 2001 à 2006, la population active féminine totale du Canada a augmenté de 9,5 %. Le taux d'augmentation des femmes immigrantes équivalait toutefois à plus de deux fois celui des femmes nées au Canada. Au cours de ces cinq ans, la proportion d'immigrantes dans la population active féminine s'est accrue de 16,8 %; la proportion de femmes nées au Canada dans la population active a connu une hausse de 7,4 %.

Le taux d'emploi a augmenté de 2001 à 2006, mais il est encore inférieur à celui des femmes nées au Canada

Le taux d'emploi des immigrantes de 15 ans et plus est passé de 50,0 % en 2001 à 51,5 % en 2006. Ce taux était tout de même inférieur à celui des femmes nées au Canada, qui a aussi légèrement augmenté, passant de 57,9 % à 59,5 %.

Les nouvelles arrivantes étaient les immigrantes les moins susceptibles d'avoir un emploi. En 2006, 56,8 % des immigrantes récentes de 25 à 54 ans avaient un emploi (graphique 14). Par comparaison, le taux d'emploi de la population totale d'immigrantes appartenant à ce groupe d'âge était de 70,5 % et celui de leurs homologues nées au Canada, de 78,5 %. Toutefois, les immigrantes récentes ont connu une situation par rapport à l'emploi légèrement meilleure en 2006 qu'en 2001, année où leur taux d'emploi était de 53,2 %.

Graphique 14
Taux d'emploi des femmes de 25 à 54 ans, selon le statut d'immigration, Canada, 1991 à 2006

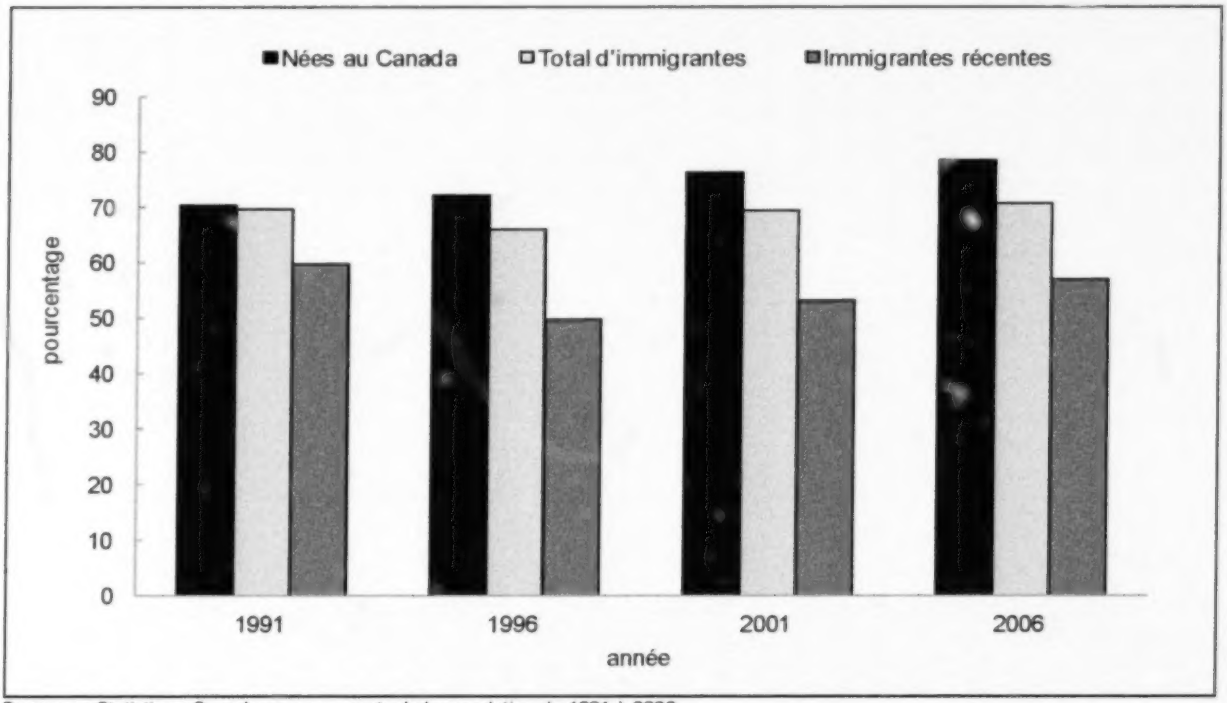

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 1991 à 2006.

Les taux d'emploi ont augmenté à mesure que la durée de la résidence au Canada s'allongeait. En 2006, le taux d'emploi des immigrantes appartenant au principal groupe d'âge actif qui avaient immigré au cours des années 1990 était de 69,5 %; chez celles arrivées avant 1991, ce taux était de 77,3 % (tableau 4)[8].

Comme pour les femmes nées au Canada, le taux d'emploi des immigrantes était légèrement inférieur à celui de leurs homologues masculins. En 2006, 85,3 % des hommes immigrants du principal groupe d'âge actif avaient un emploi, ainsi que 78,6 % des nouveaux arrivants.

Tableau 4
Taux d'emploi de 25 à 54 ans, selon le statut d'immigration et la période d'immigration, Canada, 2006

Statut d'immigration	Femmes	Hommes
	pourcentage	
Nées au Canada	78	86
Total d'immigrants	70	85
Période d'arrivée		
2001 à 2006	57	79
1991 à 2000	70	86
Avant 1991	77	88

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Le taux de chômage des immigrantes de 15 ans et plus était de 7,8 % en 2006, comparativement à 6,2 % pour leurs homologues nées au Canada. Toutefois, le taux de chômage était plus élevé pour les nouvelles arrivantes, soit de 14,7 %. Parmi les femmes du principal groupe d'âge actif, il y avait aussi un écart de 2,6 points de pourcentage entre le taux de chômage des immigrantes (7,6 %) et celui des femmes nées au Canada (5,0 %).

Le taux d'emploi des immigrantes âgées est plus élevé

Pour ce qui est des travailleurs immigrants âgés de 55 à 64 ans, les taux d'emploi des femmes et des hommes étaient tous deux plus élevés que ceux de leurs homologues nés au Canada. En 2006, le taux d'emploi des immigrantes de ce groupe d'âge était de 50,4 %, soit 2 points de pourcentage de plus que pour les Femmes nées au Canada (48,4 %) (tableau 5). Pour les hommes appartenant à ce groupe d'âge, l'écart entre les immigrants (70,2 %) et les hommes nés au Canada (62,5 %) était encore plus grand, soit presque 8 points de pourcentage.

Par contre, le taux d'emploi des immigrants récents de 55 à 64 ans était remarquablement faible. Ces personnes ont immigré au Canada depuis 2001, ayant à peu près 50 ans et plus au moment de leur arrivée : Les immigrants établis à un âge plus avancé ont pu avoir plus de difficulté à se joindre à la population active. En 2006, le taux d'emploi des immigrantes récentes de 55 à 64 ans était de 29,9 %; chez leurs homologues masculins, il était de 55,9 %.

8. Xue, Li. 2010. « A Comprehensive Look at the Employment Experience of Recent Immigrants », *Canadian Immigration: Economic Evidence for a Dynamic Policy Environment*, T. McDonald, E. Ruddick, A. Sweetman et C. Worswick (éd.), Montréal et Kingston, Queen's Policy Studies Series, McGill-Queen's University Press. Zietsma, Danielle. 2007. *Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*, produit n° 71-606-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Série d'analyses de la population active immigrante, n° 1. http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=71-606-XWF&lang=fra (site consulté le 12 avril 2011).

Tableau 5
Taux d'emploi, selon le statut d'immigration et le groupe d'âge, Canada, 2006

Groupe d'âge	Nés au Canada		Total d'immigrants		Nouveaux immigrants	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage					
15 ans et plus	**59,5**	**68,5**	**51,5**	**65,0**	**50,4**	**68,4**
15 à 24 ans	59,4	58,5	49,0	49,9	41,0	44,3
25 à 54 ans	78,5	86,3	70,5	85,3	56,8	78,6
55 à 64 ans	48,4	62,5	50,4	70,2	29,9	55,9
65 ans et plus	6,3	15,8	6,1	14,7	10,6	19,4

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La plupart des immigrantes sont salariées; une forte proportion travaillent à temps partiel

Parmi les immigrantes dans la population active (15 ans et plus), 89 % travaillaient et gagnaient un salaire. Une proportion beaucoup plus faible, soit 10 %, étaient travailleuses autonomes; les autres (1 %) étaient des travailleuses familiales non rémunérées (par exemple, dans une entreprise familiale). Cette répartition était semblable pour les immigrantes du principal groupe d'âge actif : 90 % des immigrantes âgées de 25 à 54 ans gagnaient un salaire, 10 % étaient travailleuses autonomes et moins de 1 % étaient travailleuses familiales non rémunérées; par exemple, des travailleuses dans les entreprises familiales sans rémunération.

Les immigrantes étaient un peu plus susceptibles que les femmes nées au Canada d' être des travailleuses autonomes. En 2006, la proportion d'immigrantes travailleuses autonomes (10 %) était supérieure de près de 2 points de pourcentage à celle des travailleuses autonomes nées au Canada (8,2 %). Cependant, les femmes immigrantes avaient un taux de travail autonome inférieur (10%) à celui des hommes immigrants (18 %).

En règle générale, les femmes, qu'elles soient nées au Canada ou hors du Canada, étaient plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel. Les immigrantes étaient aussi proportionnellement plus nombreuses que les femmes nées au Canada à travailler à temps partiel. En 2006, 49 % des immigrantes de 25 à 54 ans ont travaillé à temps partiel, comparativement à 43 % de leurs homologues nées au Canada et à 36 % des immigrants de sexe masculin. La proportion du travail à temps partiel était encore plus élevée (64 %) pour les immigrantes récentes.

Dans des emplois traditionnellement occupés par des femmes

Qu'elles soient immigrantes ou nées au Canada, les femmes continuaient d'occuper des emplois traditionnellement occupés par des femmes. Les deux groupes professionnels dans lesquels les femmes occupaient le plus souvent un emploi étaient la vente et les services ainsi que les affaires, la finance et l'administration. Parmi les immigrantes de 15 ans et plus appartenant à la population active, 29 % avaient un emploi dans le domaine des ventes et services, et 25 % dans le secteur des affaires, de la finance et de l'administration.

Chez les femmes du principal groupe d'âge actif (celles de 25 à 54 ans), plutôt que la vente et les services, le premier groupe professionnel en importance était celui des affaires, de la finance et de l'administration, mentionné par 26 % des immigrantes et 30 % des femmes nées au Canada (tableau 6). Le deuxième groupe professionnel était celui de la vente et des services, dans lequel 26 % des immigrantes et 23 % des femmes nées au Canada occupaient un emploi. Les immigrantes ont aussi fréquemment travaillé dans le domaine de la santé (10 %) et dans celui des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion (10 %). Ces deux domaines se classaient aussi parmi les principaux groupes professionnels des femmes nées au Canada.

Les immigrantes (9,2 %) étaient plus susceptibles que les femmes nées au Canada (3,2 %) de travailler dans les domaines de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique.

Tableau 6
Population active de 25 à 54 ans, selon le groupe professionnel et le statut d'immigration, Canada, 2006

Groupe professionnel	Nés au Canada		Total d'immigrants		Nouveaux immigrants	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage					
Tous les groupes professionnels	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Gestion	8,9	13,2	8,0	12,6	5,8	9,5
Affaires, finance et administration	29,8	9,7	26,0	10,5	22,6	11,1
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	3,2	10,3	5,3	15,4	6,6	18,7
Secteur de la santé	10,9	2,1	9,9	2,9	8,8	2,8
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	14,5	5,4	9,9	4,6	10,1	5,7
Arts, cultures, sports et loisirs	3,4	2,6	2,7	2,1	3,0	2,0
Ventes et services	22,3	14,9	25,6	16,7	30,0	17,9
Métiers, transport et machinerie	2,3	29,1	2,2	23,2	2,1	18,8
Professions propres au secteur primaire	1,5	5,4	1,1	1,8	1,1	1,7
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	3,2	7,4	9,2	10,2	10,0	11,8

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Chez les immigrants, les hommes occupaient un emploi dans un nombre plus important de secteurs que les femmes : 23 % des hommes immigrants ont déclaré occuper un emploi dans les métiers, le transport et la machinerie et les professions connexes; 17 % étaient dans la vente et les services, 15 % en sciences naturelles et appliquées et dans les professions connexes, 13 % en gestion, 10 % dans le domaine des affaires, de la finance et de l'administration et 10 % dans le secteur de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique.

Difficultés à se joindre au marché du travail

Il peut être difficile pour de nombreux nouveaux arrivants de trouver un emploi, particulièrement un emploi correspondant à leur formation, et ce, même pour les nouveaux arrivants très instruits au moment où ils ont immigré[9].

D'après les résultats de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), le nombre d'immigrantes qui indiquent avoir eu de la difficulté à s'établir au pays diminue au cours des quatre années qui suivent leur arrivée au Canada. Parmi celles qui connaissaient encore des difficultés la quatrième année, 32 % ont toutefois indiqué que trouver un emploi adéquat était la plus grande difficulté à laquelle elles devaient faire face.

Le Recensement de 2006 a estimé que 30 % des immigrantes récentes de 25 à 54 ans qui avaient un emploi en 2005 travaillaient dans la vente et les services. Cette proportion représente environ 8 points de pourcentage de plus que celle des femmes nées au Canada (22 %) (tableau 6). Bien que les immigrantes récentes ayant un diplôme universitaire étaient un peu moins susceptibles de travailler dans la vente et les services (23 %), cette proportion était encore trois fois plus élevée que celle pour leurs homologues nées au Canada (7,4%).

Un autre 5,8 % des immigrantes récentes possédant un diplôme universitaire ont déclaré occuper un emploi dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique. Par comparaison, 0,4 % des femmes nées au Canada titulaires d'un diplôme universitaire ont indiqué travailler dans ces secteurs.

9. Galarneau, Diane et René Morissette. 2008. « Scolarité des immigrants et compétences professionnelles requises », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 9, n° 12, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 19. http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=75-001-X200811210766&lang=fra (site consulté le 13 janvier 2011).

Pour ce qui est des emplois en gestion, une plus forte proportion de femmes nées au Canada ayant effectué des études universitaires travaillaient dans ce domaine (11 %), comparativement aux immigrantes récentes dans le même cas (6,4 %).

Selon les résultats de l'ELIC, pour les nouvelles arrivantes ayant de la difficulté à trouver un emploi, le plus grand défi à relever était de faire accepter au Canada leurs compétences et leur expérience de travail non canadiennes. En 2005, on estime à 15 400 le nombre d'immigrantes de 25 à 44 ans arrivées en 2001 qui ont fait état de difficultés à trouver un emploi. La plus grande proportion, soit 37 %, ont indiqué que leurs problèmes étaient associés au transfert des compétences ou de l'expérience de travail acquise à l'étranger ou à leur manque d'expérience de travail suffisante au Canada. Une proportion encore plus élevée de leurs homologues masculins (41 %) ont indiqué faire face aux mêmes défis. Cependant, 19 % des immigrantes de 25 à 44 ans arrivées en 2001 ont mentionné que les problèmes de langue étaient le principal obstacle qui les empêchait de trouver un emploi, comparativement à 13 % de leurs homologues de sexe masculin.

Expérience sur le marché du travail depuis 2006

Les données de l'Enquête sur la population active[10] recueillies de 2006 à 2010 montrent que les immigrantes, en particulier celles qui sont arrivées récemment, avaient un taux de chômage plus élevé et un taux d'emploi plus faible que les immigrants de sexe masculin et que les femmes nées au Canada. Les immigrantes récentes étaient les plus susceptibles de ne pas avoir d'emploi et les moins nombreuses à en avoir un, comparativement aux femmes ayant obtenu le droit d'établissement depuis plus longtemps. Dans le cas des immigrantes de 25 à 54 ans, le taux d'emploi s'améliorait à mesure que la période de résidence au Canada s'allongeait.

D'autres recherches indiquent qu'un facteur important pour l'intégration économique des immigrants est le moment où ils arrivent sur le marché du travail[11]. Les immigrants qui sont arrivés pendant un ralentissement économique ont encore plus de difficulté à trouver un emploi.

Les données de l'Enquête sur la population active ont saisi la situation de la population active canadienne pendant la récession de 2008-2009, qui semble avoir touché les hommes plus que les femmes. Pendant ces deux ans, le taux d'emploi des femmes nées au Canada et celui des immigrantes ont connu relativement moins de fluctuations que celui des hommes. De 2008 à 2009, le taux d'emploi des femmes nées au Canada et celui des immigrantes de 25 à 54 ans ont reculé à peu près dans les mêmes proportions, soit respectivement de 1,0 et de 0,9 point de pourcentage. Par comparaison, le taux d'emploi des immigrants de sexe masculin a chuté de 4,4 points de pourcentage et celui des hommes nés au Canada, de 2,9 points de pourcentage. Pendant la même période, le taux de chômage des immigrantes a augmenté de 2 points de pourcentage, et celui des immigrants de sexe masculin, de 3,5 points de pourcentage.

En 2010, le taux d'emploi des femmes nées au Canada appartenant au principal groupe d'âge actif était revenu à peu de chose près au même niveau qu'en 2007, l'année précédant le ralentissement économique. Le taux d'emploi des immigrantes n'était toutefois pas encore revenu à son niveau de 2007.

10. Depuis janvier 2006, on a ajouté des questions à l'Enquête sur la population active (EPA) pour identifier les immigrants et déterminer l'année et le mois où ils sont arrivés au Canada, leur pays de naissance et le pays dans lequel ils ont obtenu leur plus haut niveau de scolarité. Cette information permet d'actualiser les caractéristiques de la population des immigrants au Canada en ce qui concerne le marché du travail. Les estimations dérivées de l'EPA étaient toutefois assez différentes de celles du recensement. En élaborant les questions relatives aux immigrants de l'EPA, on a veillé à ce que les concepts d'immigration et les variables associés à ces questions soient comparables à ceux du recensement. Toutefois, comme l'EPA est une enquête-échantillon, les estimations sont sujettes à plus de variabilité d'échantillonnage que le recensement et peuvent par conséquent différer de celles qui sont dérivées par le recensement. Cela étant dit, l'expérience sur le marché du travail des immigrantes estimée par l'EPA ressemblait à celle qui a été estimée par le recensement.

11. Aydemir, A. 2003. *Les effets des cycles économiques sur l'assimilation des immigrants sur le marché du travail*, produit n° 11F0019MIF2003203 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 203. http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=11F0019MIF&lang=fra (site consulté le 12 mars 2011).

Le revenu d'emploi est la principale source de revenu

En règle générale, le revenu total d'une personne a deux composantes : le revenu du marché, comme le revenu d'emploi et le revenu de placements, et les transferts gouvernementaux, comme l'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada ou le Régime de rentes du Québec.

Dans le cas des immigrantes de 15 ans et plus qui avaient des revenus en 2005, 67 % de ces revenus provenaient d'un emploi (salaires et traitements et revenu d'un travail autonome). La proportion du revenu provenant d'un emploi était même plus élevée pour les immigrantes récentes, soit 73 %. En comparaison, 72 % du revenu de leurs homologues nées au Canada provenait d'un emploi.

La proportion du revenu total provenant d'un emploi est plus importante pour les personnes appartenant au principal groupe d'âge actif (les 25 à 54 ans). Chez les immigrantes de ce groupe d'âge, 84 % du revenu total provenait d'un emploi; pour les femmes nées au Canada, la proportion était de 87 % (tableau 7).

De façon générale, les immigrantes gagnaient moins que les femmes nées au Canada. Le revenu d'emploi médian des immigrantes du principal groupe d'âge actif qui avaient travaillé à temps plein toute l'année en 2005 était de 35 000 $, c'est-à-dire environ 3 000 $ de moins que celui des femmes nées au Canada (38 000 $). Pour les immigrantes récentes du même groupe d'âge, le revenu d'emploi médian pour un travail à temps plein toute l'année était de 26 700 $.

Comme c'était le cas pour les personnes nées au Canada, il existait parmi les immigrants un écart entre les revenus des femmes et des hommes. Les immigrantes gagnaient moins que leurs homologues de sexe masculin. Avec 35 000 $, les immigrantes du principal groupe d'âge actif touchaient 78 % du revenu d'emploi médian des hommes immigrants du même groupe d'âge (44 800 $).

La provenance des transferts gouvernementaux varie selon le groupe d'âge

En général, 19 % du revenu total des immigrantes provenait de paiements de transfert gouvernementaux, comme la Sécurité de la vieillesse, le Régime de pensions du Canada ou le Régime de rentes du Québec, les prestations fiscales pour enfants et l'assurance-emploi. Les femmes nées au Canada recevaient, quant à elles, à peu près 15 % de leur revenu total en paiements de transfert.

La proportion de transferts gouvernementaux dans le revenu total variait selon le groupe d'âge, sans égard au statut d'immigrant. Lorsqu'elles étaient âgées de 65 ans et plus, les immigrantes et les femmes nées au Canada recevaient respectivement 51 % et 50 % de leur revenu total en transferts gouvernementaux. La plus grande proportion de transferts gouvernementaux venait de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Par exemple, 30 % du revenu total des immigrantes âgées provenait de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti et 18 %, du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec (tableau 7).

Chez les femmes plus jeunes, la proportion du revenu total provenant de paiements de transfert gouvernementaux était beaucoup plus faible que chez les femmes âgées, et les sources des paiements étaient différentes. À peu près 11 % du revenu total des immigrantes de 15 à 24 ans venait de transferts gouvernementaux, comme les prestations fiscales pour enfants, l'assurance-emploi et d'autres sources comme l'assistance sociale.

Pour ce qui est des immigrantes du principal groupe d'âge actif, 11 % de leur revenu total venait de transferts gouvernementaux. Les sources les plus fréquentes de transferts gouvernementaux pour ce groupe d'immigrantes étaient, comme pour leurs homologues nées au Canada, les prestations fiscales pour enfants (6,3 %) et l'assurance-emploi (2,3 %). Par comparaison, 4,0 % du revenu total des femmes nées au Canada appartenant au principal groupe d'âge actif provenait de prestations fiscales pour enfants et 2,4 % de l'assurance-emploi.

Tableau 7
Composition du revenu total des femmes de 15 ans et plus ayant un revenu en 2005, selon le statut d'immigration et le groupe d'âge, Canada

Composition du revenu total	15 à 24 ans			25 à 54 ans		
	Nées au Canada	Total d'immigrantes	Immigrantes récentes	Nées au Canada	Total d'immigrantes	Immigrantes récentes
	pourcentage					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenu du marché	**90,0**	**89,2**	**84,3**	**91,0**	**88,9**	**80,0**
Revenu d'emploi	83,9	81,7	77,3	86,7	84,1	75,3
Salaires et traitements	82,6	79,7	74,9	82,0	79,0	71,5
Revenu provenant d'un travail autonome	1,4	2,0	2,4	4,7	5,1	3,8
Revenu de placements	2,2	2,3	1,5	2,2	2,7	2,1
Revenu de retraite	0,1	0,2	0,2	0,3	0,2	0,1
Autre revenu en espèces	3,8	5,1	5,3	1,7	1,8	2,5
Transferts gouvernementaux	**10,0**	**10,8**	**15,7**	**9,0**	**11,1**	**20,0**
Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Régime de pensions du Canada et Régime de rentes du Québec	0,4	0,3	0,2	0,5	0,4	0,1
Prestations fiscales pour enfants	2,6	3,1	5,5	4,0	6,3	12,5
Prestations d'assurance-emploi	2,0	1,8	2,9	2,4	2,3	3,7
Autre revenu provenant de sources gouvernementales	5,0	5,6	7,0	2,0	2,2	3,6

Composition du revenu total	55 à 64 ans			65 ans et plus		
	Nées au Canada	Total d'immigrantes	Immigrantes récentes	Nées au Canada	Total d'immigrantes	Immigrantes récentes
	pourcentage					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenu du marché	**89,1**	**90,3**	**84,3**	**49,9**	**49,1**	**71,6**
Revenu d'emploi	64,4	70,6	60,4	6,5	8,8	18,3
Salaires et traitements	60,1	65,0	56,6	5,6	7,5	15,8
Revenu provenant d'un travail autonome	4,3	5,6	3,9	0,9	1,3	2,5
Revenu de placements	7,0	8,3	7,4	12,8	14,4	22,4
Revenu de retraite	13,8	8,0	7,6	28,2	23,5	23,1
Autre revenu en espèces	3,9	3,4	8,9	2,3	2,4	7,9
Transferts gouvernementaux	**10,9**	**9,7**	**15,7**	**50,1**	**50,9**	**28,4**
Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti	0,7	1,0	0,6	28,1	29,7	10,5
Régime de pensions du Canada et Régime de rentes du Québec	6,2	4,5	3,3	19,5	17,5	6,3
Prestations fiscales pour enfants	0,2	0,4	2,0	0,0	0,1	0,2
Prestations d'assurance-emploi	1,0	1,0	2,1	0,1	0,2	0,5
Autre revenu provenant de sources gouvernementales	2,7	2,8	7,6	2,3	3,4	10,9

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Fréquence des situations de faible revenu

En 2005, dans tous les groupes d'âge, plus d'immigrantes que de femmes nées au Canada vivaient en situation de faible revenu. Chez les jeunes filles et les femmes ayant immigré au Canada et faisant partie d'une famille économique, 20 % vivaient sous le seuil de faible revenu avant impôt de Statistique Canada, comparativement à 10 % des jeunes filles et des femmes nées au Canada (tableau 8). Les situations de faible revenu étaient aussi légèrement plus fréquentes pour l'ensemble des immigrantes que pour leurs homologues de sexe masculin (19 %).

Dans la population totale d'immigrantes qui vivaient dans une famille économique, c'est pour les jeunes filles de moins de 15 ans que les situations de faible revenu étaient les plus fréquentes (40 %). Chez les immigrantes de 65 ans et plus, les situations de faible revenu étaient moins courants (9 %). La fréquence élevée des situations de faible revenu dans le cas des enfants immigrants était probablement causée par les conditions difficiles rencontrées par leurs parents sur le marché du travail. Par contre, la fréquence peu élevée des situations de faible revenu chez les immigrantes âgées était surtout concentrée chez celles qui ont immigré au Canada il y a de nombreuses années et ont travaillé au pays pendant une longue période[12].

Les transferts gouvernementaux ont réduit de 5 points de pourcentage le niveau des situations de faible revenu des jeunes filles et des femmes ayant immigré au Canada qui vivaient dans une famille économique. En 2005, leur proportion de situations de faible revenu était de 20 % avant impôt et de 15 % après impôt.

La fréquence des situations de faible revenu diminuait aussi à mesure qu'augmentait le temps de résidence au Canada. En 2005, la prévalence des situations de faible revenu après impôt était de 32 % pour les immigrantes récentes. Elle chutait à 20 % dans le cas de celles qui sont arrivées pendant la deuxième moitié des années 1990 et à 16 % pour celles qui ont immigré de 1991 à 1995. La fréquence des situations de faible revenu après impôt était la plus faible pour les immigrantes arrivées avant 1991, soit 7 %, donc à égalité avec les femmes nées au Canada.

12. Hou, Feng, Yuqian Lu et Garnett Picot. 2009. « Les taux de faible revenu des immigrants : rôle du revenu du marché et des transferts gouvernementaux », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n° 12, décembre, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada. http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=75-001-X200911211055&lang=fra (site consulté le 13 janvier 2011).

Tableau 8
Prévalence du faible revenu des membres d'une famille économique, selon le statut d'immigration, Canada, 2005

Prévalence du faible revenu et groupe d'âge	Nés au Canada		Total d'immigrants		Immigrants récents	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage					
Avant impôt en 2005 pour les membres d'une famille économique						
Tous les groupes d'âge	**10,5**	**9,1**	**19,9**	**18,6**	**39,3**	**40,5**
Moins de 15 ans	16,7	16,5	39,7	42,1	46,4	48,5
15 à 24 ans	11,6	9,7	30,2	29,5	41,5	43,3
25 à 54 ans	8,9	6,2	21,3	19,3	38,2	37,9
55 à 64 ans	7,0	6,7	11,6	11,0	24,9	30,0
65 ans et plus	3,6	3,1	9,4	9,2	22,1	26,4
Après impôt en 2005 pour les membres d'une famille économique						
Tous les groupes d'âge	**7,4**	**6,4**	**14,9**	**13,9**	**32,1**	**33,2**
Moins de 15 ans	12,1	11,9	32,3	34,2	38,5	40,1
15 à 24 ans	8,4	6,8	23,9	23,2	33,9	35,8
25 à 54 ans	6,3	4,3	16,6	14,8	31,3	31,0
55 à 64 ans	4,8	4,8	8,3	8,5	18,7	23,3
65 ans et plus	1,4	1,2	4,0	4,0	16,2	21,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les revenus d'emploi ont augmenté au fil du temps pour les immigrants de toutes les catégories d'admission

À l'aide de la base de données longitudinales sur les immigrants, il est possible d'examiner la trajectoire économique des immigrants qui ont été reçus au pays dans les différentes catégories. Les résultats d'analyse ont montré que les revenus d'emploi des immigrantes augmentaient en même temps que la durée de leur résidence au Canada, et ce, peu importe la catégorie dans laquelle elles avaient été reçues.

Les immigrants arrivés au pays comme principaux demandeurs de la catégorie d'immigration économique ont été reçus en raison de leur capacité de se joindre à la population active du Canada, donc leurs résultats économiques sont en général plus positifs que ceux de leurs homologues reçus dans les autres catégories (c'est-à-dire, la catégorie de la famille et celle des réfugiés). Les femmes appartenant au principal groupe d'âge actif qui sont arrivées au Canada en 1991 comme principales demandeuses de la catégorie économique ont fait état d'un revenu médian d'environ 18 000 $ (en dollars constants de 2007) au cours de leur deuxième année au Canada. Quinze ans plus tard, en 2007, leur revenu d'emploi médian avait grimpé à 33 000 $. Celles qui ont été reçues au pays dans la catégorie de la famille avaient un revenu médian plus faible, mais leurs revenus d'emploi ont également augmenté pendant ces 15 années, passant de 11 000 $ à 25 000 $.

La proportion du revenu total provenant des transferts gouvernementaux a diminué au fil du temps

Pour ce qui est des immigrantes appartenant au principal groupe d'âge actif qui sont arrivées en 1991, le revenu d'emploi représentait, la deuxième année après leur arrivée, à peu près les trois quarts du revenu total (75 %). Un autre 6 % de leur revenu total provenait du travail autonome et de revenus de placements. Le reste, soit 19 %, venait de transferts gouvernementaux, comme l'assurance-emploi ou l'assistance sociale.

La proportion du revenu provenant d'un emploi a augmenté au fil des années pour cette cohorte d'immigrantes. Après 15 ans au Canada, 86 % de leur revenu total provenait d'un emploi. Près de 10 % provenait d'un travail autonome et de revenus de placements. Le reste, c'est-à-dire 4 %, venait de transferts gouvernementaux.

La proportion du revenu total générée par un emploi était plus élevée dans le cas des immigrantes arrivées au pays comme demandeuses principales de la catégorie économique. Elle était de 87 % au cours de la deuxième année après leur arrivée et passait à 91 % après 15 ans de résidence au Canada. À l'inverse, la proportion de transferts gouvernementaux reculait pendant cette période, passant de 9 % à 2 %.

Une forte proportion, environ 90 %, du revenu total des immigrantes arrivées en 2001 comme demandeuses principales de la catégorie économique provenait également d'un emploi la deuxième année après leur arrivée.

Le revenu médian des demandeuses principales arrivées après 2002 était plus élevé que celui des cohortes antérieures

Des études ont montré que les immigrants qui sont arrivés pendant les années 1990 ont eu, en règle générale, plus de difficultés sur le marché du travail; par conséquent, leurs résultats économiques ont été inférieurs à ceux des immigrants arrivés au cours des décennies antérieures[13].

Par comparaison aux immigrantes des années 1990, celles qui sont arrivées après 2000 ont connu de meilleurs résultats à ce qui a trait au revenu médian d'emploi. Pour les demandeuses principales de la catégorie économique appartenant au principal groupe d'âge actif qui sont arrivées en 2004, le revenu médian d'emploi lors de leur deuxième année au Canada était d'environ 16 000 $, soit 2 000 $ de plus que celui de leurs homologues arrivées en 1991. Toutefois, à leur cinquième année au Canada, le revenu médian de la cohorte de 2004 avait augmenté à 29 000$, environ 7 000$ de plus que celui des femmes de la cohorte de 1991. En d'autres mots, le revenu médian d'emploi a augmenté plus rapidement chez les femmes arrivées après l'an 2000.

13. Chui, Tina et Danielle Zietsma. 2003. « Gains des immigrants dans les années 1990 », *Tendances sociales canadiennes*, n° 70, automne, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada. http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=11-008-XWF&lang=fra (site consulté le 20 décembre 2010).

Production de la déclaration de revenus d'emploi peu après l'arrivée

Comme ce fut le cas des immigrants de sexe masculin, les immigrantes ont déclaré leur revenu d'emploi peu après avoir été reçues au Canada. La longueur de la période écoulée avant la première déclaration de revenus a diminué pour les immigrantes récentes. Il a fallu en moyenne 1,5 an aux immigrantes du principal groupe d'âge actif arrivées en 1991 pour produire leur première déclaration de revenus, mais environ sept mois à leurs homologues arrivées en 2001 pour en faire autant après avoir immigré au Canada.

Les immigrantes arrivées comme demandeuses principales de la catégorie économique ont produit une déclaration de revenus plus rapidement que les femmes des autres catégories d'admission. Par exemple, il a fallu à peu près quatre mois aux demandeuses principales de la catégorie économique pour déclarer leur revenu pour la première fois, alors que celles qui sont arrivées comme conjointes ou personnes à charge de demandeurs principaux de la catégorie économique ou comme réfugiées ont pris à peu près cinq mois.

Définitions

La **population d'immigrants** renvoie aux personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus. Un « immigrant reçu » ou un « résident permanent » est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants sont soit citoyens canadiens par naturalisation (processus de la citoyenneté) ou résidents permanents (immigrants reçus) en vertu de la législation canadienne. Certains immigrants habitent au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre sont nés au Canada.

Les **immigrants récents** (appelés aussi « nouveaux arrivants ») sont des immigrants reçus arrivés au Canada au cours des cinq années ayant précédé un recensement donné. Pour le Recensement de 2006, les immigrants récents sont les immigrants reçus arrivés au Canada entre le 1er janvier 2001 et le jour du recensement, le 16 mai 2006. De même, les immigrants récents selon le Recensement de 2001 étaient les nouveaux arrivants au moment du Recensement de 2001, c.-à-d. qu'ils étaient arrivés au Canada entre le 1er janvier 1996 et le jour du recensement, le 15 mai 2001.

Les **résidents non permanents** sont des personnes d'un autre pays qui avaient un permis d'emploi ou d'études ou qui avaient revendiqué le statut de réfugié au moment du recensement, ainsi que les membres de leur famille vivant au Canada avec eux.

Les **résidents permanents**, définis par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, sont classés dans trois catégories de base : économique, famille et personnes protégées. Les résidents permanents sont des personnes qui ne sont pas devenues des citoyennes canadiennes, mais qui ont été autorisées à vivre et à travailler au Canada indéfiniment, à condition de répondre aux exigences relatives à la résidence et de ne pas perdre leur statut en raison de grande criminalité, d'une infraction grave à la sécurité, d'atteinte aux droits de la personne, de criminalité organisée ou de fausse déclaration.

Les **résidents temporaires** sont des travailleurs étrangers, des étudiants internationaux et des visiteurs qui sont reçus au pays temporairement par Citoyenneté et Immigration Canada.

Les notions de résidents permanents et de résidents temporaires sont utilisées lorsque les données administratives de Citoyenneté et Immigration sont analysées. Elles diffèrent toutes deux des notions d'immigrants et de résidents non permanents utilisées dans le Recensement du Canada.

Le **statut des générations** indique depuis combien de générations une personne et sa famille sont au Canada. Il est dérivé du lieu de naissance du répondant, du lieu de naissance du père et du lieu de naissance de la mère et concerne seulement la population de 15 ans et plus. Une personne est définie comme de « première génération », de « deuxième génération » ou de « troisième génération ou plus », dont les définitions sont présentées ci-dessous :

- **Première génération :** Personnes nées à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, de personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus au Canada. Sont également incluses dans la première génération un petit nombre de personnes nées à l'extérieur du Canada de parents qui sont citoyens hommes nés au Canada. La première génération comprend de plus les résidents non permanents.
- **Deuxième génération :** Personnes nées au Canada dont au moins un des parents est né à l'extérieur du Canada. Sont comprises : a) les personnes nées au Canada dont les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada et b) les personnes nées au Canada dont un des parents est né au Canada et l'autre est né à l'extérieur du Canada (ces personnes peuvent avoir des grands-parents nés au Canada ou à l'étranger également).
- **Troisième génération ou plus :** Personnes nées au Canada dont les deux parents sont nés au Canada (ces personnes peuvent avoir des grands-parents nés au Canada ou à l'étranger également).

La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit ainsi les membres des minorités visibles : « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou n'ont pas la peau blanche ». Dans le cadre de cette définition, la réglementation précise que les groupes suivants sont des minorités visibles : les Chinois, les Sud-Asiatiques, les Noirs, les Arabes, les Asiatiques occidentaux, les Philippins, les Asiatiques du Sud-Est, les Latino-Américains, les Japonais, les Coréens et d'autres groupes de minorités visibles, comme les résidents des îles du Pacifique. Pour obtenir plus de renseignements sur chacun des groupes qui composent la population des minorités visibles, consultez le *Guide de référence sur la population des minorités visibles et groupe de population, Recensement de 2006*, produit n° 97-562-GWF2006003 au catalogue.

La **région métropolitaine de recensement** est un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit compter une population d'au moins 100 000 personnes, dont 50 000 personnes ou plus vivant dans le noyau urbain.

L'**« état matrimonial »** renvoie à la situation conjugale d'une personne.

- **Marié et union libre :** Personne actuellement mariée dont le conjoint est vivant, à moins que le couple ne soit séparé ou divorcé, et personne vivant en union libre.
- **Séparé, mais toujours légalement marié** : Personne actuellement mariée, mais qui ne vit plus avec son conjoint (pour toute autre raison qu'une maladie ou le travail) et qui n'a pas obtenu le divorce. Les personnes séparées vivant en union libre ne font pas partie de cette catégorie.
- **Divorcé** : Personne qui a obtenu un divorce officiel et qui ne s'est pas remariée. Les personnes divorcées vivant en union libre ne font pas partie de cette catégorie.
- **Veuf ou veuve** : Personne dont le conjoint est décédé et qui ne s'est pas remariée. Les veufs et les veuves vivant en union libre ne font pas partie de cette catégorie.
- **Jamais légalement marié (célibataire)** : Personne qui ne s'est jamais mariée (y compris toutes les personnes de moins de 15 ans) ou dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée. Les célibataires vivant en union libre ne font pas partie de cette catégorie.

La **citoyenneté** renvoie au statut légal de citoyenneté du recensé. La citoyenneté canadienne est obtenue soit de naissance ou par naturalisation. Un petit nombre de personnes nées à l'extérieur du Canada, mais dont au moins un des parents est Canadien, sont considérées comme citoyennes femmes nées au Canada. Seuls les immigrants reçus ayant satisfait à certains critères peuvent devenir citoyens canadiens par naturalisation.

La **naturalisation** renvoie au processus par lequel quelqu'un se voit accorder la citoyenneté canadienne en vertu de la *Loi sur la citoyenneté*. Les résidents permanents qui satisfont à certains critères, par exemple sur la résidence, la langue et autres, peuvent présenter une demande afin d'obtenir la citoyenneté canadienne par naturalisation.

La **fréquentation scolaire** renvoie à la fréquentation et au type d'école fréquentée pendant les neuf mois précédant la période de septembre 2005 au 16 mai 2006. Quelqu'un peut avoir fréquenté un établissement scolaire à temps plein ou à temps partiel (le jour ou le soir) même s'il a abandonné après l'inscription. La fréquentation n'a été comptée que pour les cours pouvant être crédités pour l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade d'un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'apprenti inscrit, écoles de métiers, collèges, cégeps et universités).

Le **principal domaine d'études** renvoie à la principale discipline ou au principal domaine d'apprentissage ou de formation dans lequel quelqu'un a obtenu son plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire. Pour plus de renseignements sur la classification des domaines, consultez le *Dictionnaire du Recensement de 2006*, produit n° 92-566-XWF au catalogue.

La **profession** renvoie au genre de travail fait par les gens pendant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si la personne n'avait pas d'emploi au cours de la semaine (du dimanche au samedi) précédant le recensement (le 16 mai 2006), les données portent sur l'emploi qu'elle a occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 2005. Les personnes qui avaient deux emplois ou plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures de travail. Pour plus de renseignements sur la classification des groupes professionnels, consultez le *Dictionnaire du Recensement de 2006*, produit n° 92-566-XWF au catalogue.

Le **taux d'emploi** est le nombre de personnes pour un groupe particulier (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) ayant occupé un emploi au cours de la semaine (dimanche à samedi) précédant le jour du recensement (le 16 mai 2006), exprimé en pourcentage de la population totale faisant partie de ce groupe.

Le **taux de chômage** est le nombre de personnes sans emploi dans un groupe particulier (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) au cours de la semaine (du dimanche au samedi) précédant le jour du recensement (le 16 mai 2006), exprimé en pourcentage de la population active faisant partie de ce groupe.

Les **gains ou le revenu d'emploi** désignent le revenu total touché par les personnes de 15 ans et plus pendant l'année civile 2005 sous forme de salaires et de traitements, du revenu net provenant d'une entreprise non agricole non constituée en société ou de l'exercice d'une profession ou du revenu net provenant d'un travail autonome agricole.

Les **seuils de faible revenu** (SFR) sont des seuils, établis à partir de l'analyse des données sur les dépenses des familles, en deçà desquels les familles consacrent une part plus importante de leur revenu aux nécessités, telles que l'alimentation, le logement et l'habillement, que ne le fait la famille moyenne. Afin de rendre compte des différences de coûts des nécessités entre les diverses tailles de communauté et de famille, les SFR sont calculés pour cinq tailles de communauté et sept tailles de famille. Les SFR avant et après impôt sont généralement utilisés.

Le **travail** renvoie au nombre de semaines pendant lesquelles une personne a travaillé contre rémunération ou comme travailleur autonome en 2005 pour tous les emplois qu'elle a occupés, même si ce n'est que pour quelques heures, et indique si ces semaines étaient surtout à temps plein (30 heures ou plus par semaine) ou surtout à temps partiel (de 1 à 29 heures par semaine).

Le terme « travailleur à temps plein toute l'année » désigne les personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé de 49 à 52 semaines (pour la plupart à temps plein) contre rémunération en 2005 ou qui ont été travailleurs autonomes pendant la même période.

La **famille de recensement** renvoie à un couple marié (avec ou sans enfants de l'un ou l'autre conjoint ou des deux), à un couple vivant en union libre (avec ou sans enfants de l'un ou l'autre conjoint ou des deux) ou à un parent seul, sans égard à son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement. Un couple peut être constitué de personnes du même sexe ou de sexe opposé. Les enfants dans une famille de recensement incluent les petits-enfants vivant avec leurs grands-parents en l'absence de leurs parents.

La **famille économique** désigne un groupe d'au moins deux personnes qui vivent dans le même logement et qui sont liées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption. Un couple peut être constitué de personnes du même sexe ou de sexe opposé. Pour 2006, les enfants en foyer nourricier sont inclus.